



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONFERENCE

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA RÉFORME AGRAIRE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Porto Alegre, 7-10 mars 2006

DOCUMENT THÉMATIQUE QUATRE

RÉFORME AGRAIRE, JUSTICE SOCIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Résumé

Il est nécessaire de repenser le processus de transformation agraire en considérant la réforme agraire comme un vecteur stratégique du développement social et durable. Ceci a des implications pour la croissance agricole et économique en général, ainsi que pour la justice sociale et pour le développement conçu comme expansion de la liberté.

- La répartition des actifs, la réforme agraire et la croissance économique

Divers travaux d'analyse économique et historique des processus de développement agricole ont mis en évidence un certain nombre de liaisons importantes à prendre en compte dans les discussions sur la réforme agraire :

- Les plus grands niveaux d'inégalité au départ (comme, par exemple, une forte concentration de la terre et des capitaux) pèsent négativement sur la croissance économique à long terme. Les pays présentant une concentration de la terre élevée obtiennent une croissance économique plus lente que ceux avec une structure foncière plus égalitaire. Les niveaux élevés de concentration économique et foncière sont aussi des entraves pour la promotion de la justice sociale, laissant des millions de personnes en marge de la pleine citoyenneté.
- Un certain nombre de facteurs autres que strictement économiques ou agricoles, tels que l'accès à la santé et l'éducation, jouent aussi un rôle déterminant dans les processus d'accroissement de la productivité en agriculture, particulièrement pour les plus pauvres. Mais ces facteurs ne peuvent être transformés en développement économique que si les actifs productifs, comme la terre, sont rendus disponibles pour la majorité des producteurs les plus pauvres.
- Les programmes de réforme agraire doivent être accompagnés de mesures d'appui aux bénéficiaires pour que ces réformes aient des effets significatifs durables comme politique de réduction de la pauvreté et de promotion de l'équité.
- La terre n'est pas seulement un facteur de production, mais aussi de richesse, de prestige et de pouvoir. De ce fait, sa répartition plus égalitaire entraîne non seulement une augmentation des actifs économiques détenus par les plus pauvres, mais aussi une augmentation du pouvoir politique et de la participation sociale de ces derniers.
- La critique du modèle économiciste de croissance agraire, l'équité et le développement vu comme liberté

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance. La plupart des documents de réunion de la CIRADR sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.icarrd.org

Il existe des interactions déterminantes entre les processus politiques et économiques : les changements économiques requièrent la présence d'acteurs stratégiques pour leur réussite. Cette dimension politique des processus et choix de développement implique que l'on s'interroge sur la priorité accordée au modèle agroexportateur et aux intérêts des grands groupes (principaux bénéficiaires de ce modèle), en réalisant que ce modèle fait obstacle à un développement plus juste et équitable. La modernisation agraire par intégration avec les marchés mondiaux des produits, généralement réalisée sans modifications de la structure foncière, entraîne souvent un certain nombre d'effets pervers : aggravation des inégalités de revenus et de la concentration foncière, baisse de compétitivité et vulnérabilité des exploitations familiales, dégradation de l'environnement..

Pour pouvoir faire une analyse critique du discours et du modèle de la croissance agricole agro-exportateur et fondé sur l'agro-business, il importe de reconnaître que le thème de la réforme agraire s'insère dans un faisceau de relations économiques, politiques et sociales. Les transformations de l'agriculture ne se sont pas simplement limitées à des modifications de la base technique des exploitations agricoles, mais comportent parallèlement les effets d'un ensemble d'autres processus sociaux relativement autonomes. Ces processus sont l'affirmation politique de la paysannerie, l'intervention modernisatrice de l'Etat, l'exode rural, les modes d'organisation et de représentation des intérêts des divers groupes sociaux etc. Lorsque ces intérêts sont opposés, le conflit devient un élément de changement institutionnel intrinsèque au processus de développement.

En plus de constituer une condition du développement durable, la réforme agraire est un élément majeur de la justice sociale et d'un processus d'expansion des capacités humaines des travailleurs ruraux sans terre et des ruraux les plus pauvres en général. En ce sens, cette réforme est un élément constitutif majeur du développement défini (suivant Amartya Sen) comme un processus dont le principal moyen et la principale finalité sont l'expansion de la liberté.

Ce document a été préparé à la demande de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (OAA). Les opinions et positions exprimées dans ce document sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OAA.

Plan du document

II.	Préambule	4
III.	Sur le sens de la réforme agraire dans les processus de développement: une rupture avec le réductionnisme de la vision <i>économiste</i> .	7
	A. <i>L'après WCARRD (1979-2005), quelques leçons apprises et les perspectives pour la réforme agraire.</i>	7
	B. <i>La répartition des actifs, la réforme agraire et la croissance économique.</i>	9
	C. <i>Au-delà de la croissance économique: la réduction de la pauvreté et le combat contre les inégalités.</i>	12
	D. <i>La concentration de revenu, des terres et le besoin de réforme agraire.</i>	14
IV.	Tableau 2: Structure agraire de l'Amérique du Sud	16
V.	Justice, équité et homogénéisation sociale: la réforme agraire comme vecteur stratégique pour le développement durable.	19
	A. <i>A. Pour une critique de la modernisation agricole et de ses entraves à la réforme agraire.</i>	19
	B. <i>Les sens de la réforme agraire dans une perspective de développement durable</i>	22
	C. <i>Justice, équité et filiation sociale comme base du développement de la réforme agraire.</i>	26
VI.	Conclusion et recommandations	28
VII.	Références bibliographiques	30

Réforme Agraire, Justice Sociale et Développement Durable

(I)

“Le défi qui se présente à l’orée du XXI^e siècle n’est rien de moins que de changer le cours de la civilisation, déplacer son axe orienté par une logique des moyens au service de l’accumulation dans un horizon temporel réduit vers une logique des fins liées au bien-être social, à l’exercice de la liberté et de la coopération entre les peuples. Nous devons nous employer pour que cette tâche devienne la plus importante parmi celles qui préoccupent les hommes au cours du prochain siècle: établir de nouvelles priorités pour une action politique liée à une nouvelle conception du développement, mis à la portée de tous les peuples et capable de préserver l’équilibre écologique. L’épouvantail du sous-développement doit être neutralisé. Le principal objectif de l’action sociale cesserait d’être la reproduction des modèles de consommation des minorités opulentes pour devenir la satisfaction des besoins fondamentaux de l’ensemble de la population où l’éducation serait conçue comme un développement des potentialités humaines aux niveaux éthique, esthétique et de l’action solidaire. La créativité humaine, orientée aujourd’hui de manière obsessionnelle vers une innovation technique au service de l’accumulation économique et du pouvoir militaire, serait réorientée vers la recherche du bien-être collectif, conçu comme la réalisation des potentialités des individus et des communautés vivant solidairement”. Celso Furtado (1998)

II. Préambule

1. En dépit des prévisions de ses adversaires, la réforme agraire a réoccupé récemment une position centrale dans le débat, dans les processus sociaux, dans les activités politiques et dans quelques programmes gouvernementaux, se présentant comme une opportunité concrète dans la stratégie de reproduction sociale pour une partie non négligeable des familles paysannes et des travailleurs ruraux de la planète. Ainsi, l’affirmation rencontrée dans l’œuvre magistrale d’Eric Hobsbawm sur le XX^e siècle selon laquelle «*le changement social le plus impressionnant et le plus large portée dans la seconde moitié de ce siècle, et qui nous isole pour toujours du monde du passé, c’est la mort de la paysannerie*» (Hobsbawm, 1995: 284), ne semble pas s’être réalisée. Consultent les données statistiques, en particulier celles qui concernent les pays en développement¹, ou même en examinant quelques événements qui ont occupé l’agenda des dix dernières années, nous voyons que cette disparition est loin d’être confirmée. Les questions entourant le thème de la paysannerie ne traduisent pas nécessairement une vision nostalgique du passé, mais, au contraire, contribuent à un nouveau dimensionnement de la question agraire et de son lien avec les transformations sociales.

2. Diverses initiatives mettant en avant le thème de la réforme agraire peuvent être signalées ces dernières années. Le renforcement des différentes organisations des paysans et des travailleurs ruraux et leur articulation au niveau international, comme c’est le cas de l’expérience réussie de Via Campesina, est certainement l’un des points forts du processus. De plus, le Forum mondial sur la réforme agraire (FMRA), réalisé à la fin de 2004, est devenu une référence importante dans cette sphère internationale de la discussion sur l’accès à la terre et aux ressources naturelles². Les

¹ Nous traiterons de ces informations dans la seconde partie du texte.

² Le FMRA, réalisé à Valencia, en Espagne, en décembre 2004, a réuni un nombre significatif d’organisations provenant de plus de 72 pays, une bonne partie d’entre elles étant liée directement aux mouvements des paysans, des travailleurs ruraux, des *quilombolas* (note de traduction: désignation des descendants des esclaves qui revendiquent un droit d’accès à la terre), des populations riveraines, des nations indigènes, des pêcheurs, des peuples de la forêt, extractivistes et de leurs organisations représentatives – associations, syndicats, coopératives – dont le champ d’action est local, national et international. Ainsi, le Forum s’est transformé en un espace de dénonciation, de critique, d’analyse, d’expression, de visibilité, et de propositions d’un ensemble différencié de luttes, politiques, processus et activités dont la diversité des situations, cultures et trajectoires sociales s’est transformée en un point stratégique pour une discussion élargie sur la question agraire au XXI^e siècle, en particulier, concernant le processus de démocratisation de la terre. À ce sujet, voir Garcés (2005).

sessions spéciales sur le sujet, dans les éditions globales et régionales du Forum social mondial (FSM) ont également permis de diffuser, parmi les mouvements non liés directement à l'agriculture, le caractère stratégique de la réforme agraire, non seulement comme mesure de réduction de la pauvreté, mais surtout comme instrument de justice sociale. Dans le débat d'idées, l'intérêt à reprendre le thème de la réforme agraire est grand, en particulier en considérant les changements sociaux au cours des dix dernières années et les politiques – dans diverses directions – adoptées par les gouvernements nationaux et celles mises en place par les agences multilatérales³ (Borras Jr., 2006). Comme l'affirme Medeiros (2005a: 2) concernant cette nouvelle approche de la question: “[...les paysans] sont ici, disputent l'espace public, politisent le quotidien et cherchent à apprendre les règles du jeu de la politique, à changer de position sociale et à chercher les chemins pour rompre avec la condition de subalterne. Au coeur de ces changements existe une utopie sociale, qui alimente les résistances et le rôle protagoniste de ces nouveaux acteurs dans le refus de l'universalisation des relations mercantiles, attirant l'attention sur des sphères de la vie qui n'acceptent pas de se voir soumises au monde du marché”.

3. Pendant ce temps, dans les pays dits «en développement», particulièrement dans ceux situés en Amérique latine, le thème de la réforme agraire a été, invariablement, accompagné de déclarations vigoureuses – quelles soient contraires ou favorables – pas toujours compatibles avec une clarification nécessaire des faits et des événements qui illustrent les processus sociaux, politiques et économiques dans le contexte historique récent (Leite, 2006). Une partie de ces déclarations considère les distorsions – en particulier sur le plan économique – qu'un programme effectif de réforme agraire pourrait entraîner pour les systèmes agricoles de ces régions. Ce type de critique rejoint aussi les arguments qui considèrent le caractère inopportun d'une distribution égalitaire de la terre dans ces sociétés.

4. On pourrait imaginer que ces discours se justifient à partir d'un héritage fondé sur un modèle de modernisation (technique) de l'agriculture en vogue dans les années 60 et tout au long des années 70, dont les résultats ont été l'objet d'une critique large et justifiée. Comme l'affirme Tavares (1996: 5): “selon la perspective de la pensée réformiste latino-américaine des années 50 et 60, la réforme agraire était conçue comme un processus social inséré dans un mouvement global de transformation de la société et dirigé vers trois objectifs stratégiques: la rupture du pouvoir politique traditionnel (démocratisation), la redistribution de la richesse et du revenu (justice sociale) et la formation du marché interne (industrialisation). Dans le cas brésilien, les transformations survenues dans les campagnes au cours des années 60 et 70 (...) et la marque politico-idéologique qui s'est consolidée (...) ont conduit progressivement à une conception réductionniste de la réforme agraire, qui a été redéfinie (...) comme un instrument de 'politique des terres'. La 'révolution agricole' (...) 'a désactivé' le sens économique classique de la réforme (la formation du marché interne), contribuant ainsi à une conception réductionniste”. Et Maria da Conceição Tavares poursuit en rappelant que les “transformations des bases techniques et économiques” n'ont pas eu d'équivalence en ce qui concerne les autres niveaux: “la terre et la richesse ont continué d'être concentrées par la force des nouveaux intérêts agro-industriels, de l'expansion de la frontière et des intérêts 'traditionnels' (...)”. Après avoir rappelé que la terre “maintient (...) une notable importance économique et politique”, elle conclut: “la confluence dans les campagnes de deux processus – la modernisation conservatrice de la production et l'aggravation des facteurs d'exclusion dans les zones traditionnelles et de frontière – a tendance à rendre plus critique la question de la terre”.

5. Le réductionnisme dont nous parle Tavares s'est encore renforcé dans la conjoncture des deux dernières décennies au moment où une approche plus complexe concernant les transformations du milieu rural a donné lieu à un discours au profit d'un productivisme rénové, aujourd'hui sur des bases – financières, technologiques et institutionnelles – nouvelles. Et celui-ci au profit de la forte

³ En plus d'oeuvres spécifiques et d'événements ponctuels, on a observé récemment la publication de numéros spéciaux dans des revues du domaine, comme *Land Reform, Land Settlement and Cooperatives* en 2003 et le *Journal of Agrarian Change* en 2004. Des rencontres universitaires au niveau international ou continental ont également marqué cette période, la plus récente d'entre elles, étant celle promue par l'*Institute of Social Studies* (ISS) en janvier 2006.

orientation libérale et exportatrice imposée à l'activité agricole comme résultat des ajustements opérés dans le cadre des critères de politiques macroéconomiques.

6. Ainsi, il est nécessaire de repenser le processus de transformation agraire, en le délivrant des amarres réductionnistes auxquelles lui-même a été soumis, en élargissant les horizons du champ des possibilités et opportunités sociales et en établissant la réforme agraire, comme l'a très bien rappelé Celso Furtado (1998), en tant que vecteur stratégique du développement social (et durable).

7. Le thème de la réforme agraire est encore davantage mis en avant par la *Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural* (ICARRD), en mars 2006, au Brésil, nous obligeant à faire une brève rétrospective sur la large période existante entre cet événement et la première conférence promue par la FAO en 1979. Sans prétendre traiter le sujet de manière exhaustive, l'examen des relations existant entre réforme agraire, justice sociale et développement passe par un bref rappel de la période postérieure à la première conférence de la FAO, analysant les impacts de cette dernière sur le processus de répartition des terres et sur l'avancée du combat contre la pauvreté. Ensuite, une rapide discussion sur les leçons tirées du passé récent sera proposée, en gardant les différenciations et spécificités des divers cas abordés par la littérature du domaine. L'ensemble de cette présentation correspond au premier point de la première partie. En suite, le texte évoquera la relation entre l'accès à la terre et aux ressources naturelles et le développement, rappelant les retombées de la réforme agraire sur la croissance économique, étant donné que c'est justement la dimension économique qui a suscité le plus grand ensemble de critiques de la part du camp conservateur. Cependant, l'idée de penser la démocratisation de la terre comme une stratégie de développement implique la discussion sur le combat contre la pauvreté et les injustices sociales, au-delà de la simple croissance. Cette discussion correspond au troisième point de cette partie. Enfin, nous concluons cette partie en présentant quelques données statistiques.

8. La deuxième partie de l'étude sera consacrée à la critique des modèles de développement fondés sur les processus de la modernisation agricole, visant à reprendre la discussion sur les effets de la réforme agraire sur la durabilité du développement et ses implications pour une société plus juste. Cet exercice a exigé que nous précisions ce que nous entendons par une réforme agraire effective, en la distinguant d'autres instruments comme le crédit foncier, par exemple. Enfin, dans la conclusion, seront présentées quelques suggestions d'initiatives institutionnelles qui contribuent à la mise en place des politiques de cette nature et à l'accès des travailleurs ruraux aux ressources naturelles. Nous nous référerons à différents cas historiques pour l'illustration de quelques questions abordées au cours de l'étude. Une bibliographie spécialisée et des documents techniques peuvent être consultés pour une connaissance plus détaillée des situations examinées.

III. Sur le sens de la réforme agraire dans les processus de développement: une rupture avec le réductionnisme de la vision économiciste.

9. Le *Programme d'action* défini lors de la WCARRD⁴ avait comme présupposition principale que la transformation de la vie rurale doit être recherchée au moyen de politiques qui permettent d'atteindre la croissance de manière équitable, favorisant une redistribution du pouvoir économique et politique et la participation populaire. La Conférence a présupposé que l'équité serait un facteur important du développement et que cette redistribution ne devrait pas se limiter à des facteurs économiques, mais également politiques. En ce sens, Stiglitz (2000), affirme que la mise en place d'une réforme agraire ne peut réussir que si elle se réalise dans un cadre plus large, fournissant aux plus pauvres non seulement l'accès à la terre, mais aussi l'accès au crédit, à la vulgarisation rurale et autres services. Ce qui, consécutivement, peut aboutir à une autre distribution du pouvoir politique, avec un plus grand sentiment d'équité et de justice sociale et, de ce fait, une plus grande disposition de la société pour les changements nécessaires au développement. Dans la littérature, il existe diverses références à ce sujet que nous décrivons ensuite.

A. L'APRES WCARRD (1979-2005), QUELQUES LEÇONS APPRISES ET LES PERSPECTIVES POUR LA REFORME AGRAIRE.

10. L'augmentation des fonds alloués au développement rural et à la réforme agraire, une grande stratégie de la WCARRD, s'est heurtée à la situation économique des pays en développement. Même si les données disponibles révèlent une tendance à l'augmentation des dépenses pour le développement rural dans le tiers monde au début des années 80, ces augmentations n'ont été que marginales et n'ont pas correspondu aux cibles ambitieuses des plans nationaux de développement. De plus, la participation des dépenses agricoles aux dépenses totales a été en dessous de la participation du secteur agricole au PIB, dans presque tous ces pays. Il convient également de noter que la simple augmentation des sommes attribuées n'est pas une condition suffisante pour la réduction de la pauvreté en milieu rural car il est nécessaire que les bénéficiaires aient accès à ces ressources par la possession d'actifs comme la terre et par des politiques macroéconomiques favorables. Ces dernières, comme la fixation des prix, la protection contre les produits importés, l'orientation des aides et des taxations, conditionnent le combat contre la pauvreté en milieu rural et la viabilité des propriétés rurales. Cependant, ces politiques, pour effectivement bénéficier aux pauvres, dépendent de leurs effets sur l'emploi et le revenu.

11. Si, dans les années 80, les pays en développement ont été affectés par la crise économique et par les ajustements structurels, dans les années 90, l'avancée de l'hégémonie néo-libérale allait sceller, au-delà de la continuité des politiques d'ajustement fiscal, l'éloignement de l'Etat de l'économie. Selon Cox et al. (2003), cela s'est traduit dans l'urgence des propositions comme la redistribution des terres réalisée via le libre marché et les politiques de privatisation des secteurs prestataires d'assistance et d'appui aux agriculteurs. Dans ces circonstances, l'accès à l'aide nécessaire pour pouvoir tirer profit des opportunités du marché s'est réduit pour les agriculteurs, principalement les petits. Afin d'analyser les perspectives futures de la réforme agraire, les auteurs passent en revue différentes leçons qui peuvent être tirées à partir du succès/échec de

⁴ Voir l'Annexe 1 pour une exposition détaillée sur les prolongements de la WCARRD.

diverses réformes agraires réalisées au cours des dernières décennies. Ainsi, plusieurs facteurs importants pour l'issue favorable de ces réformes sont décrits: a) la présence d'une forte structure gouvernementale, accompagnée d'une volonté politique et d'une sécurité juridique pour les nouveaux propriétaires de la terre; b) une politique macroéconomique favorable (taux d'intérêts, de change, politique agricole); c) l'aide technique, l'appui à l'organisation et le soutien financier aux bénéficiaires (de forme non centralisée et non bureaucratique); d) l'expérience administrative des bénéficiaires et l'infrastructure préalable autour de leurs exploitations; e) les encouragements économiques aux bénéficiaires (contrôle de leur propre travail) appuyant la productivité et la formation d'entreprises non agricoles; f) des compensations pour les ex-propriétaires, stimulant l'investissement dans d'autres secteurs; g) la formation de capital social, avec la participation des bénéficiaires aux décisions qui les concernent; h) une politique agricole efficace (bons systèmes de cadastres, planification et imposition sur la terre).

12. Il existe des divergences entre les auteurs autour de quelques-uns de ces facteurs. Selon Veiga (1991), le succès de la réforme agraire japonaise de 1947 a été lié au paiement d'indemnités dérisoires aux ex-propriétaires, ce qui a été fondamental pour l'expropriation d'un tiers de la surface agricole du Japon (en seulement 21 mois), bénéficiant à quatre millions de familles. Ainsi, les nouveaux propriétaires, dans leur majorité d'anciens locataires, ont été encouragés à investir dans leurs terres. Selon l'auteur, deux autres réformes agraires importantes et qui ont eu de bons résultats dans les années 50 (celles de Taiwan, province de la Chine, et de la Corée) ont également indemnisé les ex-propriétaires bien en dessous des valeurs du marché. *“Dans les trois cas, il y a eu une âpre confiscation de la base de captation de revenu foncier et leur remise, presque gratuite, aux producteurs familiaux antérieurement dépendant du jeu des seigneurs”* (Veiga, 1991:148). On peut ajouter dans ces trois cas qu'il s'agissait aussi d'une situation historique particulière (le thème de la guerre froide, par exemple). Par contre, l'auteur cite aussi le paiement d'indemnités comme une entrave à la réforme agraire en Egypte, également dans les années 50, ce qui suggère une discussion plus profonde sur ce problème de l'indemnisation et le processus de transferts de la terre.

13. El Ghonemy (2005:5-6), commentant les difficultés rencontrées pour la réalisation de la réforme agraire dans les années 90, identifie trois possibilités: le chômage en milieu rural; le transfert des terres, par les petits propriétaires, à des spéculateurs ou des rentiers; ou l'abandon de la politique de réforme agraire imposée par l'Etat en faveur d'une redistribution des terres déterminée par le marché. Par ailleurs, une importante leçon tirée à partir de la WCARRD a été la nécessité d'augmenter les fonds publics pour le développement agraire, étant donné que la demande en aliments augmente en même temps que l'offre de terres arables décroît de manière continue. Ainsi, toujours selon l'auteur, au-delà du simple accès à la terre, c'est l'augmentation de la productivité qui est nécessaire et, dans une perspective plus large, l'amélioration des dispositifs institutionnels d'appui au développement rural.

14. Quelques conditions supplémentaires pour le succès des réformes agraires sont énumérées par la FAO (2001). En premier lieu, l'amélioration technologique de l'agriculture ne pourra pas être atteinte à travers les techniques fondées sur l'utilisation intensive du capital, vu que beaucoup de petits agriculteurs ne pourraient disposer de ce capital pour les adopter. De même qu'une stratégie de développement de cette nature ne crée pas d'emploi, affectant la demande pour les produits du secteur non agricole. Dans cette perspective, les intrants de ce type d'agriculture sont largement importés d'autres régions et le modèle de consommation des agriculteurs disposant de plus de capitaux demande des biens de haute valeur, de luxe, non produits localement. La demande (intermédiaire et finale) de l'agriculture est alors satisfaite hors de la région. Dans une autre perspective, la stratégie de croissance agricole fondée sur des techniques travail intensif permet l'accès des agriculteurs à ces techniques, favorisant les travailleurs et

producteurs ruraux les plus pauvres et gérant ainsi des enchaînements de demande finale et intermédiaire dans le secteur non agricole local.

15. Sarris (2001) dresse également un panorama à partir des expériences historiques de plusieurs pays qui ont parcouru ce dernier chemin. Au Japon, depuis le début du siècle, l'amélioration technologique de l'agriculture, contrairement à d'autres pays, a provoqué une augmentation de la productivité de la main d'œuvre, gérant des revenus pour les agriculteurs individuels, et consécutivement, encourageant la mise en place de petites industries à base rurale. En Inde, le développement agricole fondé sur l'emploi a fait diminuer de moitié la pauvreté de ce pays en 20 ans, par le biais également de l'encouragement de la demande agricole jusqu'à la création d'entreprises rurales de petite échelle, productrices de biens non agricoles utilisant le travail intensif, profitant de la disponibilité d'une main d'œuvre abondante et sous-employée. Un processus semblable s'est produit en Chine grâce à des améliorations technologiques, ensuite, grâce à la réforme du système de propriété de la terre – avec la transformation des propriétés collectives en un système de petites propriétés familiales, à travers ce qu'on a appelé le "système de responsabilité", qui gérait plus d'encouragements à la production – et enfin, par l'amélioration de l'infrastructure et de l'éducation rurales (Amin, 2005). Les revenus croissants des agriculteurs étaient réinvestis dans des biens produits par les industries locales rurales qui employaient intensivement de la main d'œuvre. Le résultat est que le pays est passé de 250 millions de personnes extrêmement pauvres en 1978, à 125 millions en 1985 et à 100 millions au cours des années 90 (Mellor, 2001)⁵.

16. Considérant les leçons que l'Amérique latine pourrait tirer de l'expérience de la PAC (Politique agricole commune) de l'Union européenne, Saraceno (2001) souligne la nécessité de penser le développement rural pas seulement dans sa dimension sectorielle (agricole), mais conjugué à une approche territoriale, qui considère l'émergence d'activités rurales non agricoles. Selon l'auteur, la mise en place de politiques en harmonie avec cette approche, avec la participation des acteurs locaux à la discussion des priorités régionales, engendre un développement moins dépendant des aides et générateur d'un plus grand dynamisme à long terme. Des entreprises familiales locales – pas nécessairement agricoles – créent des conditions pour un développement endogène, avec une plus grande création d'emplois et de nouvelles initiatives d'entreprise⁶.

B. LA REPARTITION DES ACTIFS, LA REFORME AGRAIRE ET LA CROISSANCE ECONOMIQUE.

17. Anand et Kanbur (1998) proposent une analyse fondée sur la répartition de la terre, qu'ils associent proportionnellement à la répartition des revenus, vérifiant que l'inégalité initiale est un facteur limitant pour la croissance ultérieure. Dans cette recherche, seulement deux des 15 pays en

⁵ Mellor (2001) passe également en revue une série d'exemples des effets de la croissance agricole dans les diverses économies. Analysant le cas de Taiwan (province de Chine), il décrit que la croissance agricole dans ce pays a eu trois impacts principaux sur l'ensemble de l'économie: la réduction de la pauvreté; la création de fonds transférés vers le financement de l'industrialisation; la création de demande pour la production de petites industries qui, d'abord, ont fourni l'agriculture puis, progressivement, ont approvisionné les villes et finalement se sont tournés vers l'extérieur du pays. Aujourd'hui encore, la majorité des exportations taiwanaises proviennent de petites firmes (comprenant jusqu'à 50 employés), disséminés dans tout le pays. Le cas taiwanais représente également un exemple en ce qui concerne la manière dont les occupations rurales non-agricoles peuvent catalyser ce processus (Fei, Ranis et Kuo, 1979).

⁶ Dans le même sens, voir aussi le travail de la FAO (2004), où il y a encore une proposition pour la négociation de politiques dans la dimension territoriale, Veiga (2001) et De Janvry et Sadoulet (2000).

développement présentant un indice de Gini de répartition de la terre supérieur à 0,7 ont présenté un accroissement de la richesse supérieur à 2,5% par an, entre 1960 et 1992. Afin d'expliquer ce phénomène, les auteurs avancent que la limitation de l'offre de crédit pour les plus pauvres (qui ne disposent pas de biens à offrir en garantie pour les prêts) peut affaiblir l'investissement et réduire la scolarité dans une économie inégale. La répartition des actifs fonciers peut également conduire à un plus grand accès à l'information de la part des agriculteurs, de même qu'à de nouvelles opportunités d'investissements pour la production. L'hypothèse de Kuznets (1955), qui s'appuie sur des données restreintes à seulement trois pays (Etats-Unis, Angleterre et Allemagne) verrait ses prémisses rejetées aussi bien dans les pays en développement que dans les pays développés.

18. De même que Sarris (2001) soutient que la répartition de la terre, comme la garantie et la spécification claire des droits de propriété, permet que les agriculteurs puissent réaliser de plus grands investissements dans leurs exploitations, comme, par exemple, des améliorations techniques qui peuvent parvenir à augmenter la valeur de la propriété. L'accès à la possession d'actifs fonciers pour les travailleurs sans terre pourrait également viabiliser d'autres gains d'efficacité, comme l'utilisation de diverses ressources productives sous-exploitées (par exemple, la propre force du travail familial) et la réduction du coût d'utilisation de ce que l'on appelle les facteurs de production (par exemple, l'utilisation du travail familial, dépourvu de coût de supervision et de transaction). En outre, Stiglitz (2000) souligne que, dans les réformes agraires bien menées, le rôle de la redistribution des terres dans le développement se manifeste non seulement par l'amélioration, pure et simple, de l'efficacité économique, mais aussi dans la répartition du pouvoir politique. Ces réformes induiraient une plus grande participation populaire à l'élaboration des politiques publiques et à l'intérieur même des institutions locales, améliorant les résultats des politiques orientées vers le développement. Dans le même sens, Leite (2000) suggère que la redistribution des terres puisse favoriser un «apprentissage concernant l'organisation» chez les agriculteurs, grâce à l'expérience dans la lutte pour la terre et aux procédures liées à la constitution de nouvelles unités productives. Dans ce cadre, il convient de noter la formation de coopératives et associations de producteurs qui peut contribuer à une intensification des processus revendicatifs locaux.

19. Utilisant la même base de données que Deininger et Squire (1996), Birdsall et Londono (1997) ont évalué que, sur 43 pays, les plus grands niveaux d'inégalité au départ (comme, par exemple, une forte concentration de la terre et des capitaux) pèsent négativement sur la croissance économique à long terme. En comparant les pays de l'Est asiatique avec ceux de l'Amérique latine, on a constaté que, au cours des années 70 et 80, ces derniers ont présenté une croissance économique correspondant à peine à 20% de celle des pays asiatiques. Dans une grande mesure, cela serait dû aux différences de répartition, au départ, des actifs entre ces économies. Selon les auteurs, si les économies latino-américaines avaient eu la même répartition des actifs que celle des pays de l'Est asiatique en 1960, on aurait seulement la moitié des pauvres que l'on a aujourd'hui. Selon Khan et Muqtada (1997), l'élasticité de l'emploi, concernant la croissance de la production pour la période allant de 1971 à 1992, atteindrait 0,5 en Asie, alors qu'en Amérique latine le résultat serait de -0,5, signifiant une concentration de revenu encore plus importante sur ce continent.

20. Benabou (1997) s'interroge également sur l'idée émise par Kuznets, en réalisant une étude empirique sur treize pays dans les années 90, dans laquelle il a constaté que l'inégalité aurait une influence négative sur la croissance, générant une instabilité économique, induisant une réduction de l'épargne et de l'investissement des segments les plus vulnérables. Une meilleure répartition de revenu conduirait à un accroissement des marchés de consommation, permettant souvent la constitution d'un secteur industriel de

plus grande échelle, se répercutant positivement sur la croissance. Cette conclusion a été confirmée par le test empirique de Anand et Kanbur (1998). Dans le même champ d'argumentation, Guanziroli (1998) fait l'inventaire de plusieurs travaux qui démontrent, à quelques rares exceptions près, l'inexistence des économies d'échelles dans l'agriculture, ce qui nourrirait l'hypothèse que la concentration de la terre ne ferait pas, par le gain d'échelle, augmenter la production et, par conséquent, la croissance économique. Mazoyer et Roudart (2002) mettent l'accent sur ce même point. En dépit du fait que seuls les grands propriétaires possèdent du matériel agricole de grande capacité, l'accès des petits exploitants à ces équipements est rendu possible par le marché de la location et par l'achat communautaire de machines (Binswanger, Deininger et Feder, 1995). Par ailleurs, les grandes entreprises agricoles possèdent des coûts de supervision et de gestion de la production qui, dans l'agriculture, à la différence de l'industrie, sont élevés, quand on embauche beaucoup de travailleurs. Les coûts de supervision sont inexistantes dans le cas de l'agriculture familiale, étant donné que, dans ce cas, les travailleurs participent aux bénéfices. De même que les coûts d'embauche et de recrutement sont inexistantes⁷.

21. Quand on considère les effets de la répartition des actifs sur la croissance économique, liés à la diminution de la pauvreté, plusieurs approches peuvent être rappelées. Selon Sarris (2001), l'incidence de la pauvreté extrême sur la population rurale peut créer des "*pièges à pauvreté*", où le besoin de disposer d'une épargne d'urgence (qui peut prendre la forme d'investissements en biens facilement vendables, comme les stocks d'aliments ou les bijoux) pour affronter d'éventuelles infortunes peut conduire les plus pauvres à éviter les investissements plus productifs, comme des puits, des équipements d'irrigation, dans la mesure où ceux-ci seraient plus difficiles à liquider en cas de crise. Ceci entraîne que les investissements réalisés par les plus pauvres ne sont pas aussi productifs qu'ils le devraient étant donné le besoin de ces "réserves d'urgence". L'effet des chocs inattendus peut également amener les chefs d'exploitation à retirer leurs enfants de l'école pour qu'ils travaillent dans l'agriculture, réduisant la qualification de la main d'œuvre. En somme, une répartition des richesses qui ébranlerait ces vulnérabilités, créant pour les plus pauvres des garanties en cas de crise, augmenterait consécutivement la croissance économique.

22. La réduction de la pauvreté et la promotion de la justice sociale avec de meilleures conditions nutritionnelles pour les familles rurales, signifient également une plus grande croissance économique, c'est ce qu'analyse Arcand (2000). Il y aurait un lien très fort – prouvé statistiquement – entre l'amélioration des conditions nutritionnelles et la croissance, à travers l'augmentation de la productivité de la main d'œuvre. Selon l'auteur, l'impact d'une amélioration du cadre nutritionnel de la population sur la croissance se ressentirait principalement dans les moments où la malnutrition est la plus aiguë faisant que la réduction de la pauvreté extrême soit hautement compensatrice en termes économiques.

23. Lipton (2001) affirme qu'il existe une complémentarité entre plusieurs facteurs, comme l'accès à la santé, l'éducation et la nutrition, ceux-ci étant, s'ils sont réunis, déterminants pour qu'il puisse y avoir une augmentation de la productivité dans l'agriculture, en particulier pour les plus pauvres. Ceci signifie qu'ils pourraient

⁷ Selon Binswanger, Deininger et Feder (1995), dans un pays déterminé, la prédominance des grandes propriétés n'est obtenue qu'à partir de l'appui des politiques publiques qui les favorisent par le biais des aides et des instruments qui leur permettent une meilleure insertion dans le marché. De telles distorsions, occasionnées par une intervention de l'État inappropriée, conduisent à la pauvreté, à la stagnation économique et à la formation d'une économie agricole à productivité réduite.

également être davantage considérés dans la discussion et la mise en place des priorités du budget public, avec des effets bénéfiques sur la productivité. Mais ces facteurs ne peuvent être transformés en développement économique que si les actifs productifs, comme la terre, sont rendus disponibles, pour ces producteurs afin qu'ils puissent transformer ces premières conquêtes (éducation, nutrition, santé) en développement.

C. AU-DELA DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE: LA REDUCTION DE LA PAUVRETE ET LE COMBAT CONTRE LES INEGALITES.

24. Dans une étude sur l'Amérique latine, De Janvry et Sadoulet (1999) évaluent que la croissance économique ne peut réduire la pauvreté rurale et urbaine que si les niveaux initiaux d'inégalités et de pauvreté ne sont pas très élevés. Dans les pays où il existe au départ une forte inégalité, la croissance est totalement inefficace pour réduire la pauvreté et l'inégalité. Dans les villes, le taux de scolarité a besoin d'être élevé pour que la croissance réduise la pauvreté. Une autre condition pour que la croissance réduise la pauvreté/inégalité est qu'il n'y ait pas de périodes de récession, vu que, selon l'analyse des auteurs, une seule année de dépression économique annule les effets de cette réduction qui nécessite plus d'une année de croissance économique pour avoir lieu. Comme nous l'avons vu, un autre facteur est la redistribution des actifs pour les plus pauvres et l'égalité des opportunités concernant l'accès aux institutions publiques et privées. La croissance différenciée du secteur des services est également un élément clé pour la réduction de l'augmentation de la pauvreté rurale et urbaine.

25. Inversant l'analyse, les mêmes auteurs (2001) relèvent l'importance de la répartition de la richesse pour la croissance, affirmant que la pauvreté en milieu rural en Amérique latine implique une sous utilisation des ressources économiques. S'il y avait une répartition plus équitable des actifs en milieu rural, on pourrait mieux tirer profit de la main d'oeuvre et des terres. Il en est de même de l'endiguement d'autres problèmes qui influencent négativement la croissance, comme l'exode rural exagéré, l'instabilité politique et la détérioration de l'environnement. Selon les auteurs (2002), les 30 dernières années, plus de 75% de la réduction de la pauvreté en milieu rural en Amérique latine sont liés aux migrations, et non à l'augmentation du revenu agricole. Cela ne fait que déplacer la pauvreté vers les grands centres urbains, où sont recréés les mêmes problèmes que dans les milieux ruraux pauvres.

26. Un facteur important pour le succès des réformes agraires est l'alliance entre la répartition des terres et un ensemble de politiques qui garantissent la compétitivité de leurs bénéficiaires, ce qui n'a pas eu lieu dans la majorité des cas en Amérique latine. Dans les cas des réformes péruvienne et bolivienne, les bénéficiaires n'ont pas eu accès à ces politiques, pendant qu'au Mexique, il y a eu une réduction des investissements publics. Au Chili, le manque d'accès au crédit a conduit une partie du public bénéficiaire à vendre ses terres. Par conséquent, une leçon importante à tirer se réfère au besoin d'adopter des politiques de développement rural et régional, dans le but également d'encourager ou pour le moins de ne pas inhiber les activités non agricoles associées aux *assentamentos* en milieu rural.

27. Un autre aspect à signaler est l'importance de l'instrument de l'expropriation en raison de la faute d'accomplissement de la "fonction sociale de la terre"⁸, spécialement là où existe une grande concentration de terres sous-utilisées et une grande concentration de personnes sans terre. De Janvry et Sadoulet affirment également que les réformes agraires incomplètes, qui ne garantissent pas entièrement les droits de propriété à leurs bénéficiaires, n'ont pas permis un accès

⁸ L'accomplissement de la fonction sociale de la terre consiste, selon la législation en vigueur dans quelques pays, en la prise en compte de requis économiques (productivité), sociaux (comme par exemple la concession de droits du travail aux salariés) et environnementaux.

au crédit et à l'investissement, compromettant en partie le développement de ces nouvelles exploitations. Cet aspect est également souligné par Borras Jr., Kay et Lodhi (2005), qui après avoir réalisé un vaste ensemble d'analyses sur différents cas nationaux, affirment que les résultats du programme de réforme agraire, quand ils ne sont pas accompagnés de mesures d'appui aux bénéficiaires peuvent réduire ou même annuler les effets de la politique sur la réduction de la pauvreté et la promotion de l'équité. Pour De Janvry et Sadoulet (2005), l'accès à la terre est fondamental pour le développement économique, la réduction de la pauvreté et aussi pour l'amélioration de la durabilité de l'environnement. La terre n'est pas seulement un facteur de production, mais de richesse, de prestige et de pouvoir. Dans cette perspective, sa répartition provoque non seulement une augmentation des actifs économiques détenus par les plus pauvres mais aussi, une augmentation du pouvoir politique et de la participation sociale de ces derniers. Du fait que la terre est un actif naturel, la répartition des terres influence également la préservation de l'environnement⁹.

28. Les positions favorables à la mise en place d'un programme agraire ont rénové leur discours, indiquant le potentiel transformateur de la démocratisation des campagnes que ce soit par le biais de l'augmentation de la citoyenneté d'une vaste partie de la société encore aujourd'hui marginalisée, ou par le moyen de l'augmentation de l'emploi et du revenu rural, de la redynamisation de diverses régions géographiques, etc.

29. Les questions liées à l'emploi, à la production et au revenu ne sont pas nécessairement associées au combat contre la pauvreté. Cela dit, la croissance économique (considérée ici comme l'augmentation de la production et/ou du revenu et, par conséquent, de l'emploi) ne garantit pas nécessairement, comme nous l'avons vu, le développement (économique, social, durable, etc.), même si pour qu'il y ait développement une certaine dose de croissance soit nécessaire. En réalité, étant donné les quelques cas asiatiques et latino-américains sélectionnés, il n'est pas possible de conclure qu'il s'agit de pays extrêmement pauvres (spécialement quand on les compare, sur cette question, à d'autres en situation bien plus vulnérable), bien qu'il existe à l'intérieur de ces nations des régions où la pauvreté et la misère (rurale et urbaine) règnent impunément. Nonobstant, on peut catégoriquement affirmer en s'appuyant sur un vaste arsenal de statistiques sur les secteurs les plus divers que, par exemple, le Brésil, est effectivement un pays profondément injuste. En effet, les indices de concentration économique (du revenu, de la terre, de la production, etc.) sont extrêmement élevés. En ce sens, le modèle dit de "*agribusiness*" a approfondi cette inégalité dans la mesure où son vecteur de croissance est accompagné d'un fort processus de concentration (du crédit de la terre, de l'espace, etc.), en plus d'une brutale occupation des zones de préservation des communautés natives (petits producteurs, indiens, populations extractivistes, etc.) avec l'expansion des monocultures (Leite, 2006). Nous reparlerons de ce thème plus tard.

30. Comme l'ont démontré une série d'études spécialisées sur les effets et les changements locaux apportés par la création des *assentamentos* (projet de réforme agraires) ruraux ou par la régularisation de la possession de la terre pour des paysans ou des travailleurs antérieurement menacés, ces nouvelles structures de production et d'habitation vont peu à peu engendrer des

⁹ Les activités tournées vers la préservation de l'environnement sont également soulignées, dans la mesure où les agriculteurs effectuent des services comme le reboisement, la conservation du sol et la distribution de l'eau. Cependant, des encouragements doivent exister pour la réalisation de ces actions dont les coûts sont concentrés, étendant néanmoins leurs bénéfices aux agents économiques externes. D'autres facteurs sont également cités par De Janvry et Sadoulet (2002), comme l'existence de "fonds d'urgence" qui protègent les familles des risques liés aux activités économiques. Un exemple est la Sécurité sociale rurale au Brésil (Delgado et Cardoso, 2000). Cependant, il faut mentionner que l'entrée en vigueur de ces programmes, quand ils sont employés comme substituts – et non pas comme des mesures complémentaires – de la réforme agraire, ne modifient pas le cadre de la structure foncière et réduisent les effets sur le processus de développement social et économique, comme cela s'est déjà produit dans quelques cas de l'Afrique méridionale, selon Moyo (2005).

transformations d'ordre économique, politique et social qui atteignent la population bénéficiaire et englobent les autres acteurs et institutions locales. Selon Heredia et al. (2005), Leite et al. (2004) et Medeiros et Deere (2005), dans le cas brésilien la réforme agraire a créé des effets positifs au niveau du municipe, comme la diversification de la production agricole, l'expansion du marché du travail et le renforcement politique des bénéficiaires, dont les revendications pour l'infrastructure physique et sociale ne peuvent pas facilement être ignorées. A partir du moment où elles reçoivent une parcelle de terre, les familles commencent à avoir accès à d'autres types de bénéfices, comme des crédits pour la construction des maisons et des plants, qui possèdent également des effets sur la demande pour le reste de l'économie. Un autre effet important du processus de réforme agraire a été l'établissement d'un dialogue entre les pouvoirs publics et des secteurs sociaux qui n'étaient auparavant jamais écoutés, modifiant les traditionnelles relations de clientélismes dominants dans le milieu rural brésilien (voir Annexe 2).

31. Dans un cadre de refroidissement des opportunités de travail qui a marqué la conjoncture de différents pays en développement (et aussi de pays dits développés), les *assentamentos* représentent, en plus, une alternative importante pour l'emploi. Selon Leite et al. (2004) et Medeiros et Leite (2004), en plus de créer, en moyenne, trois emplois par exploitation familiale (sur l'exploitation elle-même), en excluant les activités développées en dehors de celle-ci, les projets de réforme agraire créent aussi du travail pour des personnes externes. En effet, on a observé dans 36% des exploitations considérées par la recherche ce type d'embauche.

32. En comparant les situations présente et passée des familles installées et en ayant à l'esprit la forte hétérogénéité entre les *assentamentos* et la précarité de l'infrastructure prévalant dans une bonne partie de ceux-ci, on constate aisément une amélioration dans leurs conditions de vie. Ce phénomène aboutit parfois à la conformation de régions qui abritent un nombre considérable d'*assentamentos* et de familles. Se configurent alors, dans la pratique, des *zones réformées*, contrebalançant la logique des expropriations isolées qui ont caractérisé l'intervention de l'Etat dans la question agraire. Cet aspect en lui-même constitue un effet relevant des transformations que les *assentamentos* ont provoqué dans l'espace régional. Par conséquent, il potentialise, en fonction de cette concentration de bénéficiaires, les changements antérieurement énoncés.

33. Le discours que nous venons de développer ici, porté par des auteurs ayant des filiations distinctes, contraste considérablement avec la dimension résiduelle et compensatoire dans laquelle la pensée conservatrice, dans le meilleur des cas, confine le thème de l'accès à la terre. Cependant, malgré les considérations optimistes des paragraphes antérieurs, il est indéniable qu'un plus grand effort doit être réalisé pour pouvoir affronter le problème de manière structurelle. Les données qui suivent ne laissent aucun doute à ce sujet.

D. LA CONCENTRATION DE REVENU, DES TERRES ET LE BESOIN DE REFORME AGRAIRE.

34. Aujourd'hui, la moitié de la population mondiale vit dans la pauvreté, c'est-à-dire, avec moins de 2 dollars par jour. Les régions avec une plus grande pauvreté sont le Sud-ouest asiatique et l'Afrique Subsaharienne, des régions qui concentrent les 50 pays les plus pauvres (cf. Figure 1) et où existe également une grave carence en eau potable. En Afrique, selon le Département de référence de la population, Washington (2005), la mortalité infantile est 15 fois supérieure à celle des pays développés. Selon la UNCTAD (2002), dans les 49 pays les plus pauvres du monde, le nombre de personnes en situation de pauvreté extrême (ayant un revenu inférieur à 1 dollar par jour) a doublé ces 30 dernières années, atteignant deux tiers de la population de ces pays. Jusqu'en 2015, ce nombre augmentera encore davantage, étant estimé au moins à 113 millions, compromettant l'accomplissement des objectifs du Millénaire.

35. Dans les pays les plus pauvres de l'Afrique – qui inclut 34 des 49 pays les plus pauvres du monde – presque 9 personnes sur 10 vivent avec moins de deux dollars par jour, consommant en moyenne 86 cents par jour alors qu'aux Etats Unis, ce nombre s'élève, *per capita*, à 41 dollars par jour. Dans ces 34 pays africains, de la seconde moitié des années 70 jusqu'à la seconde moitié des années 90, la proportion de personnes qui gagnent moins de 1 dollar par jour est passée de 56% à 65%, toujours selon la UNCTAD.

(1) FIGURE 1



Source : UNCTAD

36. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le nombre de pauvres a augmenté de 3 millions depuis 1990 – parvenant à 96 millions – dans cette région, qui souffre également d'une forte concentration de revenu, selon la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPAL), dans son Rapport annuel de 2005.

37. La pauvreté affecte particulièrement la population qui habite le milieu rural, où on trouve, selon la FAO (2002), 3.233 millions de personnes, dont 2.881 millions étaient concentrés dans les pays considérés comme «en développement» (Garcés, 2005). Pour avoir une idée plus précise de l'ampleur de ce problème, on peut constater par les données de la CEPAL présentées par Chonchol (2005), le caractère dramatique de la situation en Amérique latine (cf. Tableau 1). Cet auteur souligne que, en plus de la réduction drastique et absolue du nombre de personnes (de 122 millions en 1980 à 111 millions en 1997), la pauvreté a une incidence généralement sur le segment des communautés indigènes paysannes (correspondant à 30% du total des pauvres en milieu rural) et des petits producteurs qui subsistent dans les zones arides ou semi-arides de la région (30% également).

Tableau 1: Population pauvre et extrêmement pauvre en milieu rural – Amérique latine (%)

Pays	Population rurale en situation de pauvreté (% par rapport à la population rurale totale)	Population rurale en situation d'extrême pauvreté (% par rapport à la population rurale totale)
Brésil	75,5	36,5
Chili	57,1	32,6

Colombie	66,6	38,1
Costa Rica	51,1	29,2
Le Salvador	42,8	21,4
Honduras	44,4	25,4
Mexique	78,0	44,6
Panama	54,8	31,3
Pérou	43,3	28,9
R. Dominicaine	56,3	32,2
Venezuela	86,2	49,2

Source: CEPAL (1997) *apud* Chonchol (2005).

38. Comme on peut le voir dans le cadre, des pays comme le Venezuela et le Mexique possèdent presque la moitié de leur population rurale en situation de pauvreté extrême et d'autres, comme le Brésil et la Colombie, concentrent une portion significative de leurs habitants du milieu rural dans des conditions de vie pauvres, ce qui finit par se répercuter sur la capacité d'emploi de cette population marginalisée¹⁰ et sur sa capacité d'accéder aux aliments. Comme on le sait, la faim est, actuellement, un des principaux problèmes mondiaux, affectant la capacité de reproduction sociale d'une partie significative de la société (Garcés, 2005). N'ayant pas les moyens de nous étendre ici sur ce sujet, il est cependant important de mentionner que, des données de la FAO évaluaient à 852 millions le nombre de personnes ayant faim dans le monde – soit 18 millions de plus que dans les années 90. Sur ce total, 815 millions vivent dans les pays en développement.

39. De la même manière, on peut observer que, pour un ensemble significatif de pays, la terre continue d'être un des actifs présentant une concentration élevée de la propriété, comme on peut le constater à l'aide des données du Recensement agricole mondial de 1990, élaboré par la FAO. En ajoutant les données de quelques pays, il est possible d'avoir un cadre de la répartition des terres dans les continents.¹¹

**América do Sul
Amostra de países**



IV. Tableau 2: Structure agraire de l'Amérique du Sud

(Brésil, Argentine, Paraguay, Pérou et Colombie)

Taille des exploitations	Nombre d'exploitations	Surface totale des	Exploitations (% du total)	Surface (% du total)
--------------------------	------------------------	--------------------	----------------------------	----------------------

¹⁰ En effet, concernant le chômage, la croissance du nombre de chômeurs dans le monde (pas seulement en milieu rural) est effrayante: ce nombre est passé de 140 millions en 1994 à 184,7 millions de personnes en 2004, selon les données de l'Organisation internationale du travail (OIT).

¹¹ Beaucoup de pays n'ont pas divulgué les données concernant la répartition des terres et quelques-uns les ont communiquées en dehors de la norme habituelle, ne permettant pas la somme avec les autres pays et rendant difficile la réalisation d'un cadre d'ensemble. Pour la même raison, nous ne présentons pas ici la situation africaine où l'information disponible pour cette base de données était minime. La possibilité d'inclure d'autres pays dans les deux régions considérées, il en est de même dans le cas de l'Afrique, rendrait probablement le cadre encore plus dramatique. La situation se complique encore plus dans le cas du Recensement agricole de 2000, où la disponibilité d'informations qui soient méthodologiquement comparables entre les différents pays est inférieure.

		exploitations (ha)		
Jusqu'à 5 ha	4.516.479	8.187.796	46,04	1,26
De 5 à 10 ha	1.363.464	9.506.212	13,90	1,46
De 10 à 20 ha	1.233.671	16.829.281	12,57	2,59
De 20 à 50 ha	1.260.591	38.916.505	12,85	6,00
Plus de 50 ha	1.436.348	575.517.440	14,64	88,68
TOTAL	9.810.553	648.957.234	100,00	100,00

Source: Recensement agricole mondial de 1990 – FAO. Elaboration des auteurs.

40. Dans le cas de l'Amérique du Sud, les pays qui ont fourni des données comparables sont: l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Paraguay et le Pérou. On voit sur la carte plus haut (Figure 2) que ces pays (représentés en noir) couvrent une surface significative de ce continent. Nous vérifions également dans le Tableau 2, ci-après, que presque la moitié (46,04%) des exploitations agricoles occupe 1,26% des terres, alors que 14,64% des propriétaires possèdent 68% de la surface. Si nous excluons le Pérou de l'échantillon (dont les données sont différentes pour les exploitations au-dessus de 50 ha), nous vérifions que seulement 1,03% des propriétaires ne détiennent pas moins de 52,13% de la surface territoriale.

41. Dans le cas asiatique, peu de pays – avec un territoire significatif – ont présenté des données comparables: l'Inde, l'Indonésie, le Pakistan et la Thaïlande. On vérifie dans la carte ci-dessous (cf. Figure 3) que ces pays (indiqués en noir) ne représente pas une grande surface sur ce continent. Cependant, nous pouvons voir à partir de cet échantillon de pays que la concentration des terres s'observe également, bien qu'elle soit bien inférieure à celle de l'Amérique du Sud. En Asie, 58,17% correspondant aux plus petites exploitations, possèdent 14,27% des terres. Et seulement 1,67% correspondant aux plus grandes exploitations possèdent 18,66% de la surface (cf. Tableau 3).

(a) Figure 3



Tableau 3 : Structure agraire de l'Asie (Inde, Indonésie, Pakistan et Thaïlande)

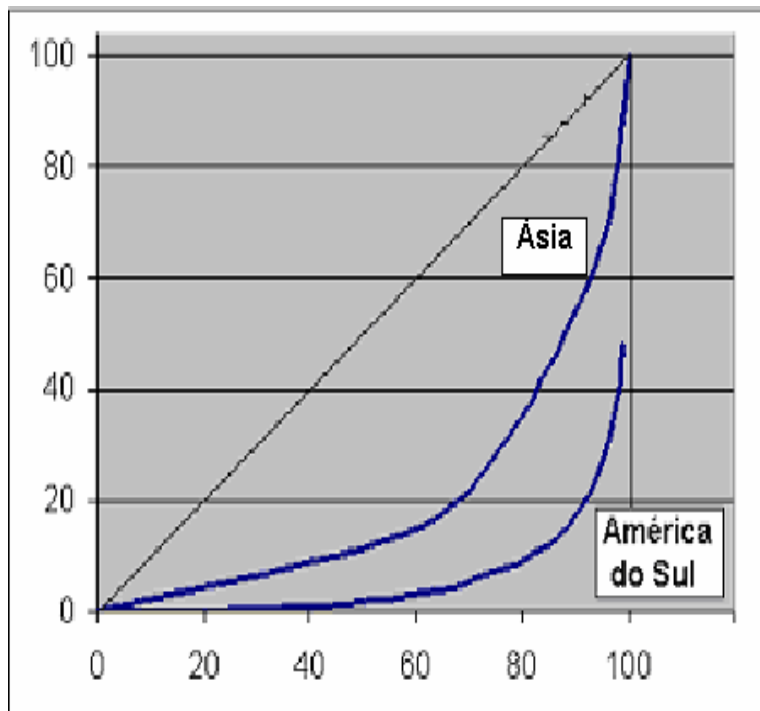
Taille des exploitations	Nombre d'exploitations	Surface totale des	Exploitations	Surface (% du
--------------------------	------------------------	--------------------	---------------	----------------

		exploitations (ha)	(% du total)	total)
Jusqu'à 1 ha	79.825.714	31.277.888	58,24	14,17
De 1 à 2 ha	25.712.552	36.249.122	18,76	16,42
De 2 à 5 ha	22.793.615	68.664.834	16,63	31,10
De 5 à 10 ha	6.453.688	43.406.296	4,71	19,66
Plus de 10 ha	2.283.690	41.205.604	1,67	18,66
TOTAL	137.069.259	220.803.744	100,00	100,00

Source: Recensement agricole mondial de 1990 – FAO. Elaboration des auteurs.

42. Le graphique 1, ci-dessous, présente la courbe de Lorenz pour les deux régions citées plus haut. On peut noter que, étant donné les pays considérés dans chacune d'elles, il existe une forte concentration dans les deux, qui est encore plus importante dans le cas latino-américain.

(i) *Graphique 1 : Courbes de Lorenz – Asie et Amérique du Sud – Concentration de la propriété des terres*



Source: Recensement agricole mondial de 1990 – FAO. Elaboration des auteurs.

43. Nous avons vu antérieurement que les pays présentant une concentration de la terre élevée ont présenté de sérieuses difficultés pour la croissance économique. Il est important de retenir maintenant que ces niveaux de concentration économique et foncière sont des entraves pour la promotion de la justice sociale, laissant des millions de personnes en marge de la pleine citoyenneté. En ce sens, la réforme agraire constitue sûrement un des mécanismes de politique présentant une haute capacité de couverture et un coût de réalisation bas qui peut permettre de combattre cette situation.

V. Justice, équité et homogénéisation sociale: la réforme agraire comme vecteur stratégique pour le développement durable.

44. Comme le rappelle à juste titre Hirschman (1994) au sujet de l'interaction (*on and off process*) entre les processus politiques et économiques, de tels changements requièrent la présence d'acteurs stratégiques pour leur réussite et les trajectoires assumées par les deux ne doivent pas nécessairement adopter un comportement fonctionnel. C'est-à-dire qu'il est probable que même en étant l'objet d'une forte réaction contraire, la réforme agraire puisse aboutir à une mesure efficace, en gagnant de l'autonomie par rapport aux présupposés qui l'ont nourrie, comme la répartition des actifs, commençant à se développer de manière durable, au sens large du terme. Dans le même sens, il est fondamental que, associé au processus de mise en place de cette politique redistributive, le modèle lui-même de développement qui, ces 30/50 dernières années, a marqué la trajectoire des pays en développement soit questionné. En effet, il s'agit d'interroger la priorité accordée au modèle agroexportateur (avec ou sans industrialisation) et aux intérêts des grands groupes qui le fondent et empêchent un développement plus juste et équitable de ces nations. Le thème sera l'objet du présent point.

A. A. POUR UNE CRITIQUE DE LA MODERNISATION AGRICOLE ET DE SES ENTRAVES A LA REFORME AGRAIRE.

45. Les vastes études consacrées aux changements qu'ont connus les campagnes latino-américaines (et, d'une certaine manière, les campagnes des pays en développement) ces dernières décennies réservent une attention particulière, et non sans raison, à ce qu'on appelle *la modernisation de l'agriculture*. En réalité, à l'encontre des prévisions des analystes des années 50 et 60, le secteur agricole, à partir de la fin des années 60, a absorbé des quantités croissantes de crédit agricole. En effet, il a incorporé les "intrants modernes" à son processus productif, en technicisant et mécanisant la production, et s'est intégré aux circuits modernes de commercialisation. L'augmentation de la productivité a permis une croissance de la production de matières premières et d'aliments pour l'exportation, mais aussi pour le marché interne. Même la production d'aliments destinée à l'approvisionnement des villes, malgré les difficultés qui seraient liées aux orientations de la politique économique, a été, selon quelques études sérieuses, «assez satisfaisante». La modification de la base technique de l'agriculture, associée à son articulation avec l'industrie productrice d'intrants et de biens de production pour l'agriculture, et, par ailleurs, avec l'industrie de transformation de produits agricoles a conduit à la formation de ce qu'on a appelé «le complexe agro-industriel» ou «*agribusiness*» ou encore, à «l'industrialisation de l'agriculture» (Palmeira et Leite, 1998).

46. Cette modernisation, qui s'est réalisée sans que la structure foncière n'ait été modifiée, a eu, aux dires des économistes, «des effets pervers»: la propriété est devenue plus concentrée; les disparités de revenu ont grandi; l'exode rural s'est accentué; le taux d'exploitation de la force de travail dans les activités agricoles a augmenté; le recours à la propre force de travail dans les propriétés plus petites a également augmenté; la qualité de vie de la population des travailleurs dans les campagnes s'est détériorée; les conditions environnementales se sont dégradées .

47. Par un curieux paradoxe, si ces “effets pervers” ont conduit les organisations de travailleurs ruraux à intensifier leur lutte pour l'accès à la terre, comme on peut le constater dans les cas du Brésil, du Zimbabwe et plus récemment, de la Bolivie (entre autres) - l'association entre manque de terre et dégradation des conditions de vie est devenue plus évidente que jamais aux yeux de leurs dirigeants – dans le champ intellectuel, ceux-ci ont amené au questionnement de la pertinence d'une réforme agraire effective, ouvrant l'espace, à la fin des années 80 déjà, à une politique des terres plus «amicale» envers le marché (*market friendly*) comme l'ont souligné des auteurs tels que Barraclough (2001), Cox et al. (2003) et Kay (1998), entre autres. Dix ans plus tôt, cette argumentation avait été également développée, étant donné la perspective internationale. Jacoby (1980: 296-7), dans un article intitulé de manière symptomatique “*Has land reform become obsolete?*”, au sujet des réformes agraires mises en place un peu partout dans le monde durant les trois décennies après-guerre, déclarait : “*Land reform as a slogan was thus to be heard everywhere; but except under revolutionary conditions actual land reform programmes were never thoroughly implemented. The evolutionary type of land reform, in fact, showed a unique tendency to wither away and add disappointment to the existing misery*”. Et il poursuivait: “*It is true that feudalism and semi-feudalism is on the retreat in the rural areas of Southeast Asia and Latin America. But this is certainly not caused by changes in the agrarian structure through land reform but merely by the advance of technology, by the penetration of money transactions into the rural areas and, above all, by the development of a new form of capitalism which is based on the many-sided activities of transnational corporations*”.

48. Si nous retirons le “*evolutionary*” de Jacoby, peu des auteurs qui, d'une manière ou d'une autre, se sont interrogés sur la réforme agraire, divergeraient de l'idée présentée. La question qui peut les séparer – et il est difficile d'évaluer à quel point cette divergence est réellement liée aux arguments ou prises de position politiques, l'idée défendue par quelques-uns d'une “réforme agraire désidéologisée” (Binswanger et Deininger, 1997; De Janvry et Sadoulet, 2002) correspondant elle-même à une prise de position – est de savoir si la modernisation de l'agriculture a exclus tous les types de réforme agraire de l'horizon de l'agenda politique ou seulement un type de réforme agraire.

49. La complexité de ce débat – observée aussi bien à partir de l'augmentation du nombre des interventions dans des instances de plus en plus nombreuses, impliquant un nombre croissant des problèmes abordés, que par l'élargissement de ce débat en dehors de la sphère des spécialistes en économie ou en sociologie rurale - indique la croissante reconnaissance sociale de la question. Par ailleurs, cette complexité fonctionne comme une alerte contre la prétention de la traiter exhaustivement. La tentative d'analyse que nous ébauchons nous paraît, cependant, suffisante pour percevoir ce qu'il y a de consensuel dans cette multiplicité de prises de position.

50. Dans une inversion presque parfaite de la situation, de refus de reconnaissance des changements signalée par Hirschman (1971: 352-3) concernant les intellectuels latino-américains

à la charnière des années 60 et 70¹², ce que nous trouvons dans les pièces de ce débat c'est la reconnaissance unanime de la modernisation de l'agriculture et de ses – pour certains inévitables – “effets pervers”¹³. La conséquence logique est l'affirmation de l'obsolescence de la “réforme agraire des années 50 et 60”. Elle était appropriée pour un autre type d'économie: celle fondée sur le «complexe rural» ou sur le «complexe *latifundia-minifundia*». Elle était convenable dans des pays comme le Brésil ou peut-être l'Inde, à un moment où il y avait un marché interne avec une certaine dimension, où l'industrialisation était encore insuffisante, où la structure agraire était un «obstacle» et la réforme agraire une condition préalable pour le développement économique. Mais elle a cessé d'être appropriée à partir du moment où il existe un marché interne consolidé et où l'agriculture elle-même a été “industrialisée”. Le débat qui s'installe alors consiste à déterminer si, à l'ère de “l'*agribusiness*”, la réforme agraire a encore “un sens économique”. Ceux qui répondent affirmativement, comme nous l'avons vu dans la partie précédente du texte, vont ressortir le stock des avantages économiques de la réforme: emploi, distribution de revenu, autre modèle technologique et, pour ne pas totalement couper les ponts avec le passé, production d'aliments. Ceux qui répondent négativement mais envisagent certaine vertu dans la réforme vont tenter d'identifier en elle des avantages sociaux dont l'importance justifiera la dimension qui devra être assumée¹⁴.

51. De manière un peu paradoxale, dans cette opération, en même temps que l'on nie l'applicabilité au présent du “modèle de réforme agraire des années 60 et 70”, sa pertinence et les paradigmes sur lesquels elle se fondait dans le passé sont confirmés. En effet, un certain modèle de développement économique et un modèle de structure agraire ont été validés pour déterminer les transformations du milieu rural en direction de la modernisation agricole. Comment une telle modernisation a-t-elle été possible ou, comment un modèle inadéquat est-il demeuré valide pour réfléchir sur les phénomènes qui ont eu lieu sur cette période et, qui plus est, pour l'élaboration de son contrepoint (le modèle de l'*agrobusiness*) ? Cela demeure un «mystère».

52. En réalité, l'analyse de ces transformations sociales du milieu rural se situe au-delà des changements opérés au niveau de la base technique des propriétés agricoles ou encore du débat sur l'efficacité et l'efficience de la production agricole. Des auteurs comme Chonchol (2005) et Palmeira et Leite (1998) attirent l'attention sur le fait que les transformations de l'agriculture ne se sont pas simplement limitées à des modifications de la base technique des exploitations agricoles, mais comportent parallèlement les effets

¹² Hirschman interprétait ce refus en se servant du concept de “dissonance cognitive” de Leon Festinger comme une tentative de réduire la gêne causée par des évidences qui contrarieraient des croyances antérieures à travers leur suppression et la confirmation du schéma cognitif antérieur.

¹³ Sur les “effets pervers”, il est intéressant de transcrire ce que dit Hirschman (1996: 651) plus récemment: *“en mis trabajos utilicé mucho este concepto de consecuencias inesperadas, sobre todo en el análisis del cambio posible. Incluso me he batido contra el mal uso que de este concepto hace quien lo transforma en el argumento del efecto perverso y afirma que el intento de llevar adelante determinadas políticas reformistas produce efectos exactamente opuestos. Considero este tipo de argumentación una verdadera traición a la idea de las ‘consecuencias inesperadas’ porque cancela la open-endedness (esto es, la apertura a diversas soluciones) que el concepto por sí introduce y lo sustituye por la previsibilidad y el miedo”*.

¹⁴ En ce sens, il est intéressant de percevoir que des auteurs comme Kay (1998: 28), malgré ses critiques concernant le chemin que le thème avait pris au long des années 90, en particulier dans le cas latino-américain, diminuaient leurs expectatives au sujet de la mise en place d'un programme de réforme plus effectif (*state-led agrarian and/or radical reform*). Selon l'auteur: *“the era of radical agrarian reforms, however, is over. Despite the continuing arguments by scholars and activists in favour of agrarian reform [...] as well as the recent upsurge in ethnic and peasant movements for land redistribution in the region, there has been a shift from State led and interventionist agrarian reform programmes to market-oriented land policies. Paradoxically, such land policies have been much driven from above by the State and international agencies. Thus future State interventions in the land tenure system are likely to be confined to a land policy that focuses not on expropriation but on progressive land tax, land settlement, colonization, land transfer and financing mechanisms, land markets, registration, titling and secure property rights”*. Le même auteur semble “reprendre espoir” dans des articles plus récents (Borras Jr., Kay e Lodhi, 2005).

d'un ensemble d'autres processus sociaux relativement autonomes. Ces processus sont l'affirmation politique de la paysannerie, l'affirmation de l'intervention modernisatrice de l'Etat dans le secteur rural, l'exode rural, l'organisation et représentation des intérêts de divers acteurs sociaux – en particulier, au Brésil, l'Eglise catholique et les organisations non gouvernementales directement impliqués, et l'émergence des *assentamentos* sur une période plus récente. En effet, la mise en évidence de ces processus suggère qu'ils s'associent selon deux mouvements relativement autonomes et contradictoires. D'un côté, la perte de légitimité progressive des formes traditionnelles de domination - associée à l'incapacité de l'Etat (un Etat qui n'est pas seulement arbitre, mais *part* dans les luttes sociales) à gérer de nouvelles formes de légitimité - a conduit à la multiplication des conflits et à l'augmentation de leur portée (Amin, 2005). Ce ne sont plus seulement des conflits autour de la terre, de la production ou des conditions de travail, mais aussi autour des travaux publics, de l'assistance gouvernementale dans des situations de catastrophe, de l'environnement, de la fixation des prix agricoles, des négociations relatives au commerce extérieur, de la technologie, de l'assistance médicale, etc. Ce ne sont plus seulement des conflits impliquant des paysans et des propriétaires latifundiaires et ce sont encore moins des conflits qui peuvent se résoudre eux-mêmes. Par ailleurs, des avantages assurés par l'Etat, dans le cadre de la politique de modernisation, ont attiré pour les activités agricoles et agro-industrielles, mais surtout pour la spéculation foncière, des capitaux des origines les plus diverses, créant une coalition d'intérêts (*rent seeking*) autour des affaires liées à la terre, cette coalition étant incrustée dans la machine de l'Etat elle-même. Paradoxalement, la modernisation a provoqué une augmentation du poids politique des propriétaires de terres, *modernes et traditionnels*.

53. C'est donc dans ce faisceau de relations économiques, politiques et sociales, que le thème de la réforme agraire s'insère. Une discussion qui indique les défis actuels du problème ne peut pas ignorer ce contexte, courant le risque d'une part, de négliger un examen minutieux des opportunités – et de leurs entraves - qui recommencent à s'ouvrir pour la démocratisation de la terre et d'autre part, de ne pas comprendre les espaces possibles d'action des mouvements sociaux qui clament pour justice sociale. Ceux qui, déjà dans les années 80, avaient décrété l'obsolescence de la réforme agraire et la mort de la paysannerie, ont échoué en ne considérant pas les manifestations fructueuses et croissantes des différentes organisations paysannes et de travailleurs ruraux dans la lutte pour l'accès à la terre et aux ressources naturelles. De la même manière, il est nécessaire de transcender l'analyse sur le monde agraire, au sens strict du terme, pour que de tels espaces puissent être évalués dans une perspective qui illumine les limites qui lui sont imposées par le processus de développement plus général (macroéconomique ou du secteur agricole) et les défis à relever.

B. LES SENS DE LA REFORME AGRAIRE DANS UNE PERSPECTIVE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

54. Dans l'acception ici défendue, la réforme agraire doit être comprise non seulement comme une politique de distribution des actifs fonciers (*land reform*), mais aussi comme un processus plus général (*agrarian reform*) qui englobe l'accès aux ressources naturelles (terre, eau,

végétation dans le cas des travailleurs extractivistes, etc.), au financement, à la technologie, au marché de produits et du travail et, en particulier, à la répartition du pouvoir politique¹⁵. En plus de l'accès, qui implique un déplacement des populations vers les terres obtenues pour la réforme, il est important de mettre en relief que, dans le cas des communautés natives (indigènes, *quilombolas*, pêcheurs et populations riveraines, bergers et extractivistes, entre autres) c'est la régularisation des droits pour l'usage et la propriété des surfaces déjà occupées qui est en jeu. En ce sens, il s'agit de garantir la reproduction sociale de ces familles qui, invariablement, se rencontrent dans des situations de vulnérabilité. Toutefois, comme dans toute politique distributiviste, la mise en place d'une réforme agraire effective suppose l'action de l'Etat par le biais de l'expropriation des immeubles ruraux qui n'accomplissent pas leur fonction sociale. Cette mesure oppose explicitement gagnants et perdants, et, par conséquent, est génératrice de conflits. Dans cette perspective, le conflit doit être compris ici comme un élément intrinsèque au processus de développement, comme le rappelait déjà Hirschman (1996) et sa thèse sur le "déséquilibre" comme caractéristique des changements sociaux. La négation du conflit explique les récentes tentatives malheureuses d'adoption des politiques d'accès à la terre par les marchés (*market-assisted land reform*). Ces tentatives sont portées par une asepsie illusoire: celle qu'au niveau des marchés ces contradictions pourraient être éliminées. Cette illusion a conduit des institutions, comme la Banque mondiale, à financer des expériences de cette nature dans des pays comme l'Afrique du Sud, le Brésil, la Colombie et le Guatemala¹⁶.

55. En ce sens, Polanyi a été récemment remis au jour par la littérature économique, malgré ses contributions depuis plus de 50 ans, pour expliquer que la notion de *marché* elle-même est le résultat d'un processus de construction sociale. Dans ses travaux, l'idée de processus économique, incluant ici la dimension de marché, devient évidente comme processus social et institutionnel. L'aspect rationnel de ces processus ne se réfère pas seulement aux moyens employés et aux fins espérées, mais justement à la relation entre eux, transcendant leur sens formel et leur tentatives respectives de les appliquer à la réalité sociale. Ce mouvement de positions du processus économique, passibles d'appropriations les plus diverses, demande, selon l'auteur, la pertinence de l'analyse institutionnelle pour leur compréhension. Pour effectuer une telle analyse, les outils employés par Polanyi (1976: 168 et segs.) sont associés aux formes du commerce, aux usages de l'argent et aux éléments du marché. Etant donné qu'ils se comportent comme des attributs particuliers du processus social, l'argent et la terre, par exemple, demandent une régulation spécifique et ne peuvent pas se soumettre à ce qu'on appelle le libre jeu des forces du marché (Polanyi, 2000). Ainsi, le marché des terres, pour se constituer suppose une action de l'Etat, soit par la garantie des droits de propriété (privée, communautaire, etc.), soit par le biais de l'intervention directe pour faire valoir la fonction sociale de cette propriété. Evidemment, les situations varieront intensément dans le temps et dans l'espace et il ne nous appartient pas de réaliser ici une analyse exhaustive de ces cas. Cependant, nous avons compris que de tels politiques demandent pour leur exécution, une forte capacité de pression des mouvements sociaux, en particulier quand on considère l'expérience latino-américaine et africaine récente (Heredia et al., 2005; Llambí, 2005, Moyo, 2004 et 2005)¹⁷.

¹⁵ Dans les termes employés par Barraclough (2001), cela implique non seulement de penser aux *systèmes de domaines des terres (land tenure)*, mais aussi fondamentalement, le fonctionnement du système agraire comme un tout, posture qui, selon l'auteur, a été l'objet d'intervention de la FAO elle-même.

¹⁶ Il existe aujourd'hui un large ensemble de travaux fortement critiques à l'égard de la pratique de la réforme agraire de marché de la Banque mondiale. Pour une vision détaillée et géographiquement complète du sujet, voir le florilège organisé par Ghimire (2005) et l'article de Pereira (2005).

¹⁷ Comme l'affirment Borras Jr., Kay et Lodhi (2005: 7) sur les leçons apprises à partir des différentes réformes: "*most of the land reforms, but especially the capitalist-oriented ones, while they involved significant degree of state initiative and intervention, had also witnessed the significant roles played by non-state actors – peasant movements and their allies. These issues bring us to the question of policy and political strategies of carrying out land reform, a topic that occupies an important portion of the current discourse on land policies*".

56. Le rôle des marchés dans la redistribution des actifs fonciers entre les différents groupes et classes sociales, et aussi des secteurs des économies nationales, est, du reste, un thème commun à un ensemble diversifié d'expériences de réformes agraires traitées par Borras Jr., Kay et Lodhi (2005) que nous avons commenté antérieurement. Dans la même perspective, trois axes thématiques qui orientent l'analyse comparative développée par les auteurs se détachent: le rôle de l'Etat dans la répartition des actifs fonciers tournés vers le combat contre la pauvreté, l'action des mouvements paysans et la lutte pour la terre, et, finalement, l'interaction entre Etat et société pour la réalisation de ce processus. Cette approche a permis aux auteurs la construction d'une certaine typologie (conceptions) des politiques de réforme agraire¹⁸: celles qui sont orientées par le marché (*market-led*)¹⁹, dont l'axe est déterminé par les gains d'efficacité économique et de productivité; celles qui sont développées par l'Etat (*State-led*), habituellement liées au maintien de la légitimité politique; (3) celles qui sont déclenchées par les paysans (*peasant-led*), où prédomine l'idée que l'Etat est le dépositaire des intérêts des élites; (4) la politique marquée par une orientation fondée sur la synergie Etat-société (*State/society-driven*), sans «romancer» sur «l'omnipotence» des paysans et de leurs organisations, ni miser sur le commandement centralisé de l'Etat. Même avec la finalité éminente de valider quelques paramètres méthodologiques comparatifs pour les cas étudiés, la différenciation proposée plus haut par Borras Jr. et al. (2005: 21), offre des pistes intéressantes pour penser aux orientations de la réforme agraire vis-à-vis des stratégies de développement, étant donné que, peut-être, le souvenir souligné par Amin (2005) que le principe démocratique doit prévaloir dans les arrangements institutionnels grâce auxquels les programmes de réforme agraire sont exécutés. Selon l'auteur, «*la réponse correcte aux défis de la gestion d'un système foncier non fondé sur la propriété privée (au moins de manière dominante) passe par la réforme de l'Etat et son implication active dans la mise en place d'un système de gestion de l'accès au sol modernisé, efficace (économiquement) et démocratique (pour éviter, ou tout au moins réduire, les inégalités). La solution n'est en aucun cas le 'retour à la coutume', au demeurant impossible, et qui ne servirait que de moyen d'accentuer les inégalités et d'ouvrir la voie au capitalisme sauvage*».

57. Ainsi, pour aborder le développement rural, il faut le concevoir comme quelque chose qui extrapole la croissance agricole et l'augmentation de la productivité, se rapprochant de ce que Veiga (1998, 2002) appelle «l'efficacité distributive». Cependant, l'expérience latino-américaine, et celle du Brésil après-guerre, a montré qu'une telle terminologie n'a pas nécessairement gardé de lien direct avec la pratique de mesures favorables à l'éradication de la pauvreté et le combat contre l'injustice. Au contraire, à différentes occasions, la politique de développement rural était sollicitée pour contrebalancer celle de réforme agraire (comme dans le *Statut de la terre* au Brésil en 1964) et non pour la compléter, comme on aurait pu l'attendre. Ceci a occasionné une différence entre ces deux termes, la réforme agraire et le développement rural, ce qui nous conduit à réaffirmer notre recommandation selon laquelle la réalisation de la réforme agraire doit constituer une priorité stratégique dans la redéfinition des politiques de développement rural (ou également dans le cas du développement territorial), encore que, pour cela la «dimension négociée» du processus puisse rester temporairement suspendue étant donné l'éminence des conflits fonciers, comme nous l'avons déjà souligné plus haut.

¹⁸ Moyo (2004) présente également, un cadre comparatif pour les cas de l'Afrique méridionale. Selon l'auteur, pendant que l'on suivait une politique *redistributive* au Zimbabwe, en Namibie et partiellement en Afrique du Sud et au Mozambique, la *régularisation de la propriété* était privilégiée au Swaziland, au Botswana, en Zambie et, en partie, au Mozambique. Le Malawi et le Lesotho ont connu des processus différenciés (un processus transitoire dans le premier cas, un encouragement à la migration dans le second). L'auteur souligne également, dans le même contexte, les différentes forces qui ont motivé l'exécution des programmes, et le rôle de l'Etat dans chacun d'eux. Pour le cas latino-américain voir Barraclough (2001).

¹⁹ Comme on le sait, cette vision est adoptée par la Banque mondiale comme référence pour ses actions. Pereira (2005: 8) rappelle de manière opportune que, en raison des confrontations de la banque avec les organisations paysannes, en particulier avec la Campagne globale pour la réforme agraire et la *Via campesina*, le terme *market-assisted land reform* a été peu à peu remplacé par des expressions plus «acceptables» comme réforme agraire «solidaire», «négociée», «fondée sur la communauté».

58. Comme on le sait, spécialement à partir des années 90, on a mis en avant la dimension de «durabilité» du processus de développement, englobant en particulier des questions liées à l'environnement. Il ne nous appartient pas de faire ici une digression plus importante sur le sujet, mais dans la mesure où, comme le défendent Barraclough (2001) et Shiva (2002), l'accès à la terre et à l'eau s'érigent comme des droits humains fondamentaux, la préoccupation associée à la préservation des ressources naturelles est intrinsèquement liée à la question agraire.

59. Bien que notre étude se concentre sur la dimension associée à la répartition des actifs fonciers, la question de l'accès aux ressources hydriques ou forestières n'est pas moins importante. Dans le premier cas, il faut mentionner l'expérience internationale du mouvement des pêcheurs, inscrite dans un scénario où la libéralisation commerciale a entraîné une concentration accentuée des ressources mondiales de la pêche, destinant 80% de la production à un nombre extrêmement réduit de consortiums internationaux, dirigés par le groupe espagnol Pescanova (Avedaño, 2005). Un autre exemple, qui mérite une attention spéciale, particulièrement au moment où des programmes de combat contre la désertification commencent à être encouragés, concerne le processus de survie de populations dans des régions arides ou semi-arides.

60. En remplaçant la pratique de «combat contre la sécheresse» par celle de «cohabitation avec le semi-aride», un réseau important de mouvements sociaux et ONG (l'Articulation du semi-aride-ASA), créé dans le Nordeste brésilien en 2000, ont peu à peu développé un travail créatif de construction de citernes en milieu rural dans cette région (voir Annexe 3). Dans ce cas, l'étude de l'évolution de la mise en place d'une politique publique, qui n'est pas nécessairement gouvernementale, montre une rupture avec les schémas clientélistes de distribution de l'eau en voitures citernes appartenant à l'élite locale (cf. Leite, 2005).

61. Ainsi, que ce soit la dimension foncière ou celle associée aux ressources hydriques qui soit soulignée, la garantie et l'accès à ces derniers doit s'inscrire dans une perspective de développement durable, bien que cela ne doive pas signifier, selon nous, une prédominance de la dimension environnementale sur la sociale et, encore moins, l'escamotage des conflits sous-jacents à l'adoption de pratiques conservationnistes. Pour Barraclough (2001a: 1) "*sustainable development is a term conveying different and often contradictory meanings for the diverse groups promoting it. Its recent popularity stems in part from its ambiguity. The underlying concerns it embraces about the limits to economic growth imposed by the earth's non-expandable ecosystem, and by social conflicts associated with growing inequalities and inequities, are ancient ones*". En croyant que l'existence de diverses approches sur le sujet est une caractéristique inévitable, l'auteur propose que soient reconnues les contradictions qui englobent et qui confèrent à l'Etat un rôle stratégique dans l'acheminement d'un processus de développement durable.

62. Cependant, les initiatives institutionnelles à ce sujet, y compris celles issues des agences multilatérales, ont été marquées davantage par un changement sémantique de leurs propres pratiques (du rural pour le durable, par exemple) que nécessairement par une modification de posture et des mécanismes employés, malgré quelques avancées observées sur la période plus récente.

63. Dans le contexte de la discussion que nous venons de présenter, une approche critique du modèle de modernisation agricole à partir des arguments liés à la durabilité, passe également par l'affrontement des intérêts qui nourrissent le rapide processus d'expansion territoriale des monocultures tournées vers l'exportation, comme c'est le cas de plusieurs pays d'Amérique du sud, en particulier dans le cas de la production du soja en Argentine, au Brésil et au Paraguay. Avançant sur des zones de communautés indigènes, des forêts natives et expulsant les petits agriculteurs de ces régions, le modèle cité plus haut a tiré profit en augmentant la surface plantée avec du soja au Brésil, présentant un taux de 14% par an entre 2000 et 2004, alors que le restant de la production présente un taux négatif de 1,3% d'augmentation annuelle.

C. JUSTICE, ÉQUITÉ ET FILIATION SOCIALE COMME BASE DU DÉVELOPPEMENT DE LA RÉFORME AGRAIRE.

64. Selon Vázquez (1986: 661) «*l'emploi de l'expression justice sociale concernant les exigences de répartition équitable des richesses, à une rémunération juste du travail, à la lutte contre l'interruption du travail, à la répartition de la propriété privée et des assurances sociales (sécurités sociales, couvertures sociales)*». Des auteurs comme Furtado (1992) et Sen (2000, 2002) se sont référés au thème en l'associant au concept plein de développement. Pour l'économiste brésilien, "[...] *les théories de développement sont des schémas explicatifs des processus sociaux dans lesquels l'assimilation de nouvelles techniques et l'augmentation consécutive de la productivité conduisent à une amélioration du bien-être d'une population avec une homogénéisation sociale croissante [...] Le concept d'homogénéisation sociale [qui équivaut à celui d'équité] ne se réfère pas à l'uniformisation des modèles de vie, mais plutôt à ce que les membres d'une société satisfassent de manière élargie les besoins en alimentation, vêtements, habitation, accès à l'éducation, au loisir et à un minimum de biens culturels*" (Furtado, 1992: 6).

65. D'une manière générale, on peut associer le programme de réforme agraire, en particulier le processus d'*assentamento* de travailleurs ruraux sans terre, à une augmentation du niveau de prise de décisions (autonomie) de ces nouveaux sujets sociaux et, donc, de l'expansion de leurs *capacités humaines*, pour reprendre la terminologie de Sen (2000), surtout en incluant (ou *affiliant*, pour citer Castel (2001)) un segment non négligeable d'une population pauvre et marginalisée qui habite de manière prédominante le milieu rural²⁰.

66. Spécialement quand on compare les conditions de vie avant et après de ces familles installées (bénéficiaires), la notion de *liberté*, comme prérogative pour le processus de développement proposé par Amartya Sen, a une grande répercussion, mesurée par la valorisation elle-même que les *assentados* attribuent à la situation postérieure à l'accès à la terre. Invariablement, cette situation s'oppose aux expériences antérieures d'esclavage ou semi-esclavage, comme on le rencontre fréquemment dans plusieurs cas au Brésil (Heredia et al., 2005; Leite et al. 2004), et également dans le contexte sud africain (Bersnstein, 2004; Moyo, 2004, 2005a) ou en milieu rural en Bolivie (Kay et Urioste, 2005). L'élaboration, la définition et la mise en place des stratégies socioéconomiques par les familles bénéficiaires du programme de réforme agraire impliquent des situations préalables de liberté, pour que de telles décisions puissent être prises. Cela se répercute directement sur les possibilités de développement (rural, durable, local, régional, etc.) pensées à partir du contexte de l'agriculture/production familiale ou, plus spécifiquement, d'une agriculture familiale objet et résultat d'un processus social et économique singulier (Chayanov, 1966), c'est-à-dire, celui issu de la lutte pour la terre et de la création des projets des *assentamentos* des travailleurs ruraux.

67. Comme l'affirment les auteurs pour le cas brésilien, "*beyond economic issues, new social actors are created and the dignity of an historically excluded population is reconquered. Testimonials about the meaning of being a settler were common, especially in the areas in which single crops and the power relations that come with them had been predominant. Not having to pay a lease on the land, feeling like they had been freed, lords of their own steps and capable of controlling their own lives, ceasing to be slaves, were recurring elements in the settlers testimonials when they compared their past and present. As much as the present is pregnant with*

²⁰ Pour Sen la pauvreté est comprise comme une privation des capacités élémentaires et non seulement, comme on a l'habitude de le voir, par le (bas) niveau de revenu. En ce sens "*ce que la perspective de la capacité provoque dans l'analyse de la pauvreté c'est d'améliorer la compréhension de la nature et des causes de la pauvreté et de la privation en déviant l'attention principale des moyens (et d'un moyen spécifique qui généralement reçoit l'attention exclusive, c'est-à-dire, le revenu) vers les fins que les personnes ont des raisons de rechercher et, de manière correspondante, vers les libertés de pouvoir atteindre ces fins*" (Sen, 2000: 112).

difficulties, in many cases access to land provoked breaks with the past and a clear sensation of improvement” (Heredia et. al, 2005).

68. Ainsi, «*l’expansion de la liberté est vue comme la principale fin et le principal moyen du développement. Le développement consiste à l’élimination des privations de liberté qui limitent les choix et les opportunités des personnes à exercer de manière pondérée leur condition d’agent. [...]est constitutive du développement* » (Sen, 2000: 10). Bien que marquée par une série de limitations, comme l’excessive perspective individualiste qui confère à l’agent/individu des caractéristiques communes et génériques déconsidérant le milieu (et les conflits) social, politique et économique dans lequel il s’insère, la contribution de Sen est utile pour ce passage de la constitution des projets d’*assentamento* et l’élaboration des nouvelles stratégies de reproduction sociale des familles bénéficiaires grâce à la distribution des terres.

69. Pour que ce processus progresse, il est fondamental de garantir *a priori* la possibilité d’accès aux moyens nécessaires, non seulement aux conditions de vie de ces familles, mais aussi aux conditions de production et de travail. La notion ici soulignée, concernant l’accès (mais également la *garantie* lorsque le public est celui des communautés revendiquant la régularisation de la propriété), s’associe également à ce que Sen a désigné comme des dimensions instrumentales de la liberté, lié «*à la manière dont différents types de droits, opportunités et entitlements contribuent à l’expansion de la liberté humaine en général et, ainsi, à la promotion du développement*” (Sen, 2000: 54). Pour ce faire, l’accès aux biens et aux conditions qui permettent une vie digne, aussi bien que l’accès aux politiques et aux mécanismes qui contribuent au développement des activités productives, est une condition essentielle pour penser les schémas de reproduction des familles installées. L’auteur mentionne explicitement la réforme agraire comme une mesure qui augmente effectivement la capacité humaine et confère une autonomie à ces individus (Sen, 2000: 296).

70. Dans le même sens, De Janvry et Sadoulet (2001, 2002) insistent sur l’idée que la distribution de la terre interfère directement sur la promotion de la justice sociale, en particulier, à cause des facteurs suivants: a) la terre devient un instrument effectif d’accumulation des richesses et de transfert de cette richesse aux générations suivantes; b) la terre peut servir de garantie pour l’accès au crédit; c) la propriété de la terre est une source de sécurité personnelle et sociale au moment de la vieillesse (la terre peut être vendue, louée ou hypothéquée pour répondre à des crises ou changement d’étape de la vie); d) la propriété de la terre assure la continuité de l’accès à un même lopin (offrant la possibilité de capitalisation des investissements à long terme) et une source de capital social local; e) la propriété de la terre confère un statut social et un pouvoir de négociation. Nous pourrions ajouter, en s’inspirant de Carter (2003) qu’il existe un impact direct sur la sécurité alimentaire des familles bénéficiaires, même quand cela ne se traduit pas nécessairement par l’augmentation du revenu monétaire, mais surtout par l’amélioration de la capacité d’autoconsommation des bénéficiaires. En outre, le même auteur attire l’attention sur le fait qu’une des principales critiques au programme du crédit foncier (*market-assisted land reform*) de la Banque mondiale, se construit justement à partir de la perspective de justice sociale. Pour Carter (2003), le fait que le public assisté par le programme doive acheter des terres pour (ré) établir sa production en milieu rural, peut signifier une justice historique dans la mesure où l’on ne considère pas le fait que, probablement, ce même public puisse avoir été expulsé ou exproprié de la terre où il travaillait et produisait auparavant.

71. Il est nécessaire également de souligner que la question de la réforme agraire sert progressivement de mesure concrète en vue de l’équité des conditions de genre en milieu rural, bien que ce processus avance à un rythme très lent et connaît des résistances non seulement à l’extérieur mais parfois aussi à l’intérieur des mouvements de lutte pour la terre. Deere (2003) et Moyo (2004, 2005), pointent, dans les cas de l’Afrique du sud, du Brésil, du Malawi, du Mozambique, du Nigeria, de la Tanzanie, de l’Ouganda et du Zimbabwe, les innovations dans le domaine législatif qui contribuent à la reconnaissance de la femme comme porteuse de droits sur la terre et sur l’accès aux instruments (légaux, financiers, etc.) issus de celle-ci. Rodríguez (2005)

reprend la question de genre sud-américain, en particulier celle qui traite des populations indigènes, pour discuter le processus de la lutte pour la terre dans la région, attirant en particulier l'attention sur la question de la production des semences et sur le domaine de la technologie et de la connaissance, vu comme un droit des travailleurs²¹. De la même manière que Rodríguez, Moyo (2005) reprend d'une manière appropriée la question ethnique en ce qui concerne ses relations avec le problème de la terre, étudiant l'expérience récente du Zimbabwe qui permet peu à peu un transfert effectif des actifs à la population noire.

72. De cette façon, prenant en compte les spécificités des cas (en particulier en ce qui concerne les dimensions historiques, politiques et culturelles), il nous semble possible d'affirmer que l'accès à la terre représente la conquête d'une autonomie pour les familles bénéficiaires, se répercutant directement sur la promotion de la citoyenneté et sur la diminution des injustices sociales. Ce phénomène permet la recomposition d'un tissu social pour reprendre le travail de Castel (2001), qui dans la plupart des cas avait été écorché par la présence des colonisateurs, des élites économiques, une modernisation technologique prédatrice, etc.

VI. Conclusion et recommandations

“In conclusion, land reform policies in southern Africa seem to be evolving through the interactive use of market and compulsory approaches to land acquisition for redistribution, restitution and tenure reform to both the landless and an emerging black agrarian bourgeoisie. Official land reform policies are increasingly being forced to respond to growing popular demands for land. An important lesson to be learnt from the political independence settlements in the settler territories of the sub-region is that, by not sufficiently addressing the problem of inequitable land and natural resources ownership, the downstream entrenchment of unequal racial economic opportunities, ensuing from such control in economies facing slow employment growth, are likely to fuel agitation for radical land reform. Thus, land redistribution, restitution and tenure reform in redressing historical grievances, social justice and poverty are crucial ingredients of reconciliation and development, and essential to the resolution of the national question and democratization processes”. **Sam Moyo** (2005).

73. Ce travail a abordé les relations entre la réforme agraire et les processus de croissance et de développement économique, de durabilité et justice sociale. En nous appuyant essentiellement sur une bibliographie spécialisée sur le thème, nous avons cherché à présenter les évidences qui permettent d'affirmer une causalité positive entre distribution des actifs fonciers et croissance économique, dans des circonstances déterminées. Bien que les expériences de réforme agraire et de lutte pour l'accès à la terre soient fortement différenciées dans le temps, l'espace, les contextes économiques, politiques, sociaux et culturels dans lesquels elles ont été produites, l'article a cherché à démontrer que les résultats de la réforme agraire doivent être compris dans une perspective plus élargie du développement (social, durable, etc.). Dans cette approche, il convient de considérer le poids de variables comme la conquête de l'autonomie par les familles bénéficiaires, l'amélioration des conditions de vie (malgré les précarités constatées), la reconnaissance des droits d'un ensemble multiple d'acteurs liés à la terre et aux ressources naturelles et, enfin, la présence des femmes dans ce scénario.

²¹ Ou encore, comme le rappelle Amin (2005): « la question des rapports entre les hommes et les femmes constitue une dimension non moins essentielle du défi démocratique. Qui dit « exploitation familiale » (paysanne) fait évidemment référence à la famille, laquelle est caractérisée jusqu'à ce jour et presque partout par des structures qui imposent la soumission des femmes et la surexploitation de leur force de travail. La transformation démocratique ne se fera pas dans ces conditions sans mouvements organisés des femmes concernées ».

74. Au-delà du bilan rapide sur l'évolution du sujet après la première conférence de la FAO (WCARRD), l'argumentation développée ici a soutenu la thèse que, pour discuter de telles questions il convient de retirer le thème de la réforme agraire du piège réductionniste dans lequel il a été enfermé, le distinguant du processus de modernisation de l'agriculture et des politiques qui ont cherché à remplacer l'expropriation des terres par le crédit foncier. Une telle réévaluation de la question implique de revoir le rôle de l'Etat dans ce processus (comme celui concernant la promotion du développement durable) et de considérer l'organisation des mouvements sociaux et leur capacité de représentation et d'alliances dans le but de faire pression sur le secteur public pour une intervention plus effective en ce qui concerne la démocratisation de la terre.

75. Toutefois, comme on pouvait s'y attendre, la lutte pour l'accès à la terre et l'implantation (partielle ou intégrale) des politiques de répartition des actifs fonciers, est invariablement accompagnée d'une forte dose de conflits politiques, qui sont constitutifs de ces processus. Dans divers cas, la situation donne lieu à un nombre dramatique de pratiques violentes, comme des assassinats, des menaces de mort, l'expulsion des travailleurs et des conditions de vie similaires à celles de l'esclavage. Des témoignages recueillis par les chercheurs, ainsi que les résultats issus des recherches relatives dans ce texte, indiquent que la réforme agraire peut constituer un instrument important (et bon marché) pour affronter de telles situations, au-delà de ses effets sur les processus de développement.

76. Le bilan réalisé à partir des actions mises en place par les gouvernements pour la période postérieure à la WCARRD, en 1979, montre que cette initiative est restée bien en deçà de ce qu'on attendait, se traduisant par une situation encore marquée par des indices de concentration économique, foncière et du pouvoir politique élevés. Le renforcement du processus démocratique aurait dû engendrer une meilleure distribution des actifs, ce qui est certainement l'objet de revendications et de mobilisations de divers mouvements sociaux, se plaçant au coeur de leurs agendas de luttes. Cependant, et à titre de recommandation, il serait intéressant que la FAO développe de manière plus osée la proposition de création d'un mécanisme institutionnel international de suivi des réalisations en matière de réforme agraire et développement rural à la fois plus englobants et spécifiques à des contextes particuliers, que ceux qui ont été employés pour la vérification de la réalisation des objectifs définis dans la WCARRD. Ainsi, le processus postérieur à la prochaine conférence (ICARRD), sera aussi ou même plus important que celle-ci en elle-même. A la différence de la conjoncture récessive des années 80, ce processus connaît cependant, malgré la crise économique, un contexte plus actif de la part des différents acteurs sociaux (comme on le voit dans le cas sud-américain, par exemple) en particulier, pour ceux directement liés à la question agraire.

77. Ainsi, la proposition d'un mécanisme de suivi international, avec des démembrements régionaux, voire sub-régionaux, qui inclut dans sa base la représentation des différents acteurs, en particulier des mouvements et de leurs organisations, mais aussi de secteurs gouvernementaux, d'agences de coopération et d'organisations non gouvernementales, sous la direction de la FAO, pourrait constituer une bonne opportunité pour que cette institution récupère le rôle central qu'elle a joué dans ce domaine dans un passé assez lointain. De même qu'elle pourrait permettre l'élaboration (et l'utilisation dans le cas des données déjà existantes) d'indicateurs spécifiques (la population bénéficiaire, les terres expropriées, la répartition de revenu et d'actifs, la capacité d'accès aux aliments et à l'eau, le respect des droits des paysans, la reconnaissance de la condition de genre, la réduction de la violence rurale, la réalisation des objectifs, la législation, etc.), une sorte d'IDH pour le secteur agraire, qui en plus de permettre un suivi et une comparaison entre les différents cas, pourrait permettre de visualiser les promesses réalisées par les gouvernements dans ce domaine.

78. Nous aimerions terminer notre contribution par une citation issue du travail de Sólón Barraclough, qui reflète notre opinion sur le caractère et l'importance stratégique actuelle de la réforme agraire, en plus de servir d'hommage posthume à ce chercheur dont les études ont été fondamentales pour la compréhension des questions agraires, alimentaires et liées à

l'environnement dans le monde d'aujourd'hui. Barraclough (2001) dit que "certains analystes ont conclu que la mondialisation croissante aux niveaux des finances, des marchés, de l'information, de la production et des technologies modernes ont rendu la réforme agraire redistributive telle qu'on l'a connue par le passé, inadaptée aujourd'hui pour les pays en voie de développement. Des différenciations sociales des populations rurales de ces pays se sont déjà développées de façon considérable et il serait impossible de redistribuer les droits à la terre de manière à en faire bénéficier la plupart des populations rurales pauvres. Les difficultés rencontrées pendant les réformes chiliennes et péruviennes, pour avoir un consensus parmi les principaux bénéficiaires sur la façon dont les terres expropriées pourraient être partagées, semblent appuyer cette conclusion. Ils pensent que les pauvres ruraux devront attendre jusqu'à ce que d'autres moyens d'existence deviennent disponibles dans d'autres activités. D'ici là, certains pourraient être aidés par un marché assisté de réformes agraires qui favoriserait volontairement la vente de terre par les grands propriétaires aux acheteurs à faible revenu, ces derniers pouvant l'utiliser de manière plus efficace. La majorité des pauvres qui ne pourrait bénéficier de ce genre de transactions pourrait être dépannée par des filets de sécurité sociaux et par l'aide d'urgence, jusqu'à ce qu'ils puissent trouver d'autres sources de revenu.[...] Heureusement cette vision pessimiste n'est pas universellement partagée. La réforme agraire redistributive peut encore avoir un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté rurale, et dans la promotion d'un développement durable étendue à la base. L'augmentation de la différenciation sociale, ainsi que les autres aspects de la mondialisation offrent autant de nouvelles possibilités que d'obstacles pour des réformes significatives. Les contradictions parmi les grands propriétaires terriens à propos des coûts et bénéfices de la réforme sont en augmentation. Les paysans ont de nouvelles possibilités de communiquer et de s'organiser grâce à l'accès au transport moderne et aux facilités de communication. Ils sont aujourd'hui dans une meilleure position que dans le passé pour trouver des alliés parmi les défenseurs de l'environnement, les groupes de promotion des droits de l'homme et d'autres au sein de la société civile, aussi bien qu'à l'intérieur d'organisations internationales attachées à la promotion d'un développement équitable et écologiquement durable. Les stratégies de développement de base populaires qui incluent des réformes agraires radicales ne sont pas nécessairement devenues obsolètes. Le problème est d'organiser les forces sociales capables et ayant la volonté de les soutenir".

VII. Références bibliographiques

AMIN, S. (2005). Les luttes pour la terre et les ressources naturelles et la construction d'alternatives. *Foro Mundial sobre la Reforma Agraria*, Valence.

ANAND, S.; KANBUR, S.M.R. (1998). Inequality and development: a critique. *Journal of Development Economics*, June, 41(1) pp.19-43.

ARCAND, J.L. (2000). *Malnutrition and growth: The efficiency cost of hunger*. Rome: Policy Analysis Division of the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO, ESAE).

AVEDAÑO, P. (2005). *La globalización neoliberal y sus amenazas sobre la soberanía alimentaria, el acceso a la tierra y a los recursos naturales desde la perspectiva de la pesca de pequeña escala*. *Foro Mundial sobre la Reforma Agraria*, Valence.

BARRACLOUGH, S. (2001). A reforma agrária nos países em desenvolvimento: o papel do Estado e de outros agentes. In: Teófilo, E. (ed.) *A economia da reforma agrária: evidências internacionais*. Brasília: NEAD/MDA.

BARRACLOUGH, S. (2001a). *Toward integrated and sustainable development ?* Geneve: UNRISD.

BENABOU, R. (1997). Inequality and growth. In: Bernanke, B.; Rotemberg, J. (eds). *NBER Macroeconomics annual*. Cambridge: MIT Press, pp. 11-74.

BERSNSTEIN, H. (2004). «Changing before our very eyes»: agrarian questions and the politics of land in capitalism today. *Journal of Agrarian Change*, v.4, n.1-2, p. 1-16, janv.-avr.

BINSWANGER, H. P. (1994). *Agricultural and rural development: painful lessons*. Pretoria: 32th Meeting of the Agriculture Economic Association.

BINSWANGER, H. P. ; DEININGER, K. (1997). Explaining agricultural and agrarian policies in developing countries. *Journal of Economic Literature*, Cambridge, Dec.

BINSWANGER, H.; DEININGER, K.; FEDER, G. (1995). Power, distortions, revolt and reform in agricultural land relations. In: BEHRMAN, J., SRINIVASAN, T. (eds.) *Handbook of Development Economics*. v. III, Amsterdam: Elsevier.

BIRDSALL, N.; LONDONO, J.L. (1997). Asset inequality matters: an assessment of the World Bank's approach to poverty reduction. *American Economic Review*, vol. 87(2), pp. 32-37.

BIRDSALL, N.; ROSS, D.; SABOT, R. (1995). Inequality and growth reconsidered: lessons from East Asia. *World Bank Economic Review*, 9 (3), pp. 477-508.

BORRAS Jr., S., KAY, C., LODHI, A. (2005). *Agrarian reform and rural development :historical overview and current issues*. ISS/UNDP Land, poverty and public action – policy paper n.1.

BORRAS Jr., S. (2006). The Philippine land reform in comparative perspective: some conceptual and methodological implications. *Journal of Agrarian Change*, v. 6., n.1, janv.

BYRES, T. (2004). Introduction: contextualizing and interrogating the GKI case for redistributive land reform. *Journal of Agrarian Change*, v.4, n.1-2, p. 1-16, janv.-avr.

CARTER, M. (2003). Designing land and property rights reform for a poverty alleviation and food security. *Land reform, Land settlement and Cooperatives*, FAO/Rome, 2003/2, p. 44-57.

CASTEL, R. (2001). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris: Gallimard.

CHAYANOV, A. V. (1966). On the theory of non-capitalist economic systems. In: Chayanov, A. *The theory of peasant economy*. Illinois: The American Economic Association.

CHONCHOL, J. (2005). Globalización, pobreza y agricultura familiar en America Latina. *Foro Mundial sobre la Reforma Agraria*, Valence.

COX, M.; MUNRO-FAURE, P.; MATHIEU, P., HERRERA, A.; PALMER, D.; GROPPPO, P. (2003). FAO in Agrarian Reform. *Land Reform, Land Settlement and Cooperatives*, Rome, 2003/2.

DE JANVRY, A.; SADOULET, E. (1999). Growth, poverty and inequality in Latin American: a causal analysis – 1970-1994. *Conference on Social Protection and Poverty*. Inter-American Development Bank. Washington: fév.

DE JANVRY, A.; SADOULET, E. (2001). La inversión en desarrollo rural es buen negocio. In: Echeverría, R. (ed.) *Desarrollo de las economías rurales en America Latina y el Caribe*. Washington: BID.

DE JANVRY, A.; SADOULET, E. (2002). Land reform in Latin American: ten lessons toward a contemporary agenda. *World Bank's Latin American Land Policy Workshop*. Pachuca, Mexique: june.

DE JANVRY, A.; SADOULET, E. (2005). Access to land and development. *New Palgrave Dictionary of Economics*. 2^{ème} ed. Palgrave Macmillan.

DEERE, C. (2003). Women's land rights and rural social movements in the Brazilian agrarian reform. *Journal of Agrarian Change*, v. 3, n.1-2, p. 257-288, janv.-avr.

DEININGER, K.; SQUIRE, L. (1996). A new dataset measuring income inequality. *World Bank Economic Review*, v.10, n.2, pp. 565-591.

DELGADO, G., CARDOSO Jr., J. C. (orgs.)(2000). *A universalização de direitos sociais no Brasil: a Previdência Rural nos anos 90*. Brasília: IPEA.

EL GHONEMY, M.R. (2005). *Agrarian reform and rural development: post-WCARRD challenges and limitations*. Rome: FAO/ONU.

FAO (1989). Conferência Mundial sobre Reforma Agraria y Desarrollo Rural: Dez Años de Seguimiento. Rome: FAO/ONU.

FAO (2001). The role of agriculture in the development of LDCs and their integration into the World Economy. *Third United Nations Conference on the Least Developed Countries*. Bruxelles, le 14 Mai 2001.

FAO (2004). *An approach to rural development: participatory and negotiated territorial development*. Rome: FAO/ONU.

FEI, J.; RANIS, G.; KUO, S. (1979). *Growth with equity: the Taiwan case*. New York: Oxford University Press.

FURTADO, C. (1992). O subdesenvolvimento revisitado. *Economia e Sociedade*, Campinas, v.1, n.1, p. 5-20.

FURTADO, C. (1998). *O capitalismo global*. Rio de Janeiro: Paz e Terra.

GARCÉS, V. (2005). El Foro Mundial sobre la Reforma Agraria. *Foro Mundial sobre la Reforma Agraria*, Valence.

GHIMIRE, K. (2005). Markets and civil society in rural transformation: an overview of principal issues, trends and outcomes. In: Ghimire, K. (ed.) *Civil society and the market question: dynamics of rural development and popular mobilization*. Palgrave/MacMillan/Unriscd, New York.

GRAZIANO DA SILVA, J., BELIK, W., TAKAGI, M. (2001). Políticas de combate à fome no Brasil. *São Paulo em Perspectiva*, São Paulo, v.15, n.4, oct./dic.

GRIFFIN, K., KHAN, A. R., ICKOWITZ, A. (2002). Poverty and distribution of land. *Journal of Agrarian Change*, v.2, n.3, p. 279-330.

GUANZIROLI, C. (1998). *Reforma agrária e globalização da economia: o caso do Brasil*. FAO (Cooperation FAO/Inra).

HAZELL, P.B.R. ROELL, A. (1983). Rural growth linkages: household expenditure patterns in Malaysia and Nigeria. *International Food Policy Research Institute Research Report 41*, Washington.

HEREDIA, B.; MEDEIROS, L.; PALMEIRA, M.; CINTRAO, R.; LEITE, S. (2005). Regional impacts of land reform in Brazil. *Land reform, land settlement and cooperatives*. FAO/ONU. Rome. 2005/1, p. 20-34.

HIRSCHMAN, A. O. (1958). *The strategy of economic development*. New Haven, Connecticut: Yale University Press.

HIRSCHMAN, A.O. (1971). *A bias for hope: essays on development and Latin American*. London: Yale Univ. Press.

HIRSCHMAN, A. O. (1994). La conexión intermitente entre el progreso político y económico. *Estudios Públicos*, 56, p.5-14.

HIRSCHMAN, A.O. (1996). Entrevista sobre su vida y obra. *Desarrollo Económico*. Buenos Aires, v.35, n.140, janv./mars.

HOBSBAWN, E. (1995). *Era dos extremos: o breve século XX (1914-1991)*. São Paulo: Cia. das Letras.

JACOBY, E. (1980). Has land reform become obsolete? In: Hobsbawn, E. (ed.) *Peasant in History: essays in honour of Daniel Thorner*. Calcuta: Oxford Univ. Press. p. 296-305.

KAY, C. (1998). Latina American's agrarian reform: lights and shadows. *Land reform, Land settlements and Cooperatives*. FAO/Rome, 1998/2, p. 9-31.

KAY, C., URIOSTE, M. (2005). *Bolivia's unfinished agrarian reform: rural poverty and development policies*. ISS/UNDP Land, poverty and public action – policy paper n.3.

KHAN, A. R.; MUQTADA, M. (1997). *Employment expansion and macroeconomic stability under increasing globalization*. Londres: Macmillan.

KUZNETS, S. (1955). Economic growth and income inequality. *The American Economic Review*, Mars, 45(1): 1-28.

LEITE, S. (2000). Impactos regionais da reforma agrária no Brasil: aspectos políticos, econômicos e sociais. In: LEITE, P.S (ed.) *Reforma Agrária e Desenvolvimento Sustentável*. Brasília: Paralelo 21.

LEITE, S. (2004). Autoconsumo y sustentabilidad en la agricultura familiar: una aproximación a la experiencia brasileña. In: Belik, W. (ed.) *Políticas de seguridad alimentaria y nutrición en America Latina*. São Paulo: Hucitec.

LEITE, S. (coord.) (2005). *What determines the policy impact of local negotiations? A comparative study in Brazil*. Rio de Janeiro: FAO/ONU-LSP-CPDA/UFRRJ. (www.icarrd.org).

LEITE, S. (2006). *Seis rápidos comentários sobre seis equívocos a respeito da reforma agrária no Brasil*. São Paulo, Stedile, J. (ed.). MST. à paraitre.

LEITE, S.; HEREDIA, B.; MEDEIROS, L.; PALMEIRA, M.; CINTRAO, R. (2004). *Impactos dos assentamentos: um estudo sobre o meio rural brasileiro*. São Paulo/ Brasília: Ed. Unesp/ Nead.

LIPTON, M. (2001). *Rural poverty reduction: the neglected priority*. IFAD's Report on Rural Poverty.

LLAMBÍ, L. (2005). *Los programas de combate a desigualdad social, seguridad alimentaria y reforma agraria del gobierno de Venezuela*. Caracas: ActionAid.

LUND, P.; HILL, G. (1979). Farm size, efficiency and economies of size. *Journal of Agriculture Economics*. Mai, v.30, n.2, pp 145-158.

MAZOYER, M.; ROUDART, L. (2002). *Histoire des agricultures du monde: du néolithique à la crise contemporaine*. Paris: Seuil.

MEDEIROS, C. (1997). Globalização e inserção internacional diferenciada na Ásia e América Latina. In: TAVARES, M.C.; FIORI, J.L. (eds.) *Poder e dinheiro*. Petrópolis: Vozes.

MEDEIROS, L. (2005). Social movements, the State and the experience of market-led agrarian reform in Brazil. In: Ghimire, K. (ed.) *Civil society and the market question: dynamics of rural development and popular mobilization*. Palgrave/MacMillan/Unrisd, New York.

MEDEIROS, L. (2005a) O FSM e a afirmação do campesinato como ator político. *Carta Maior*, São Paulo, janv.

MEDEIROS, L., DEERE, C. (2005). *Agrarian reform and poverty reduction: lessons from Brazil*. ISS/UNDP Land, poverty and public action – policy paper n.2.

MEDEIROS, L., LEITE, S. (eds.) (2004). *Assentamentos rurais, mudança social e dinâmica regional*. Rio de Janeiro: Mauad.

MELICZEK, H. (1999). *The status of WCARRD: past experiences and future prospects in agrarian reform*. Rome: FAO.

MELLOR, J.W. (2001). *Agricultural development: so many successes, such excellent results*. Rome: FAO/ONU.

MOYO, S. (2004). *African land questions, the State and agrarian transition: contradictions of neoliberal land reforms*. Codesria Green Book.

- MOYO, S. (2005). *Land question and land reform in southern Africa*. RSA Land Summit, Soweto, août.
- MOYO, S. (2005a). *Land policy, poverty reduction and public action in Zimbabwe*. ISS/UNDP Land, poverty and public action – policy paper n.11.
- MURPHY, K. M.; SHLEIFER, A.; VISHNY, R. (1989). Income distribution, market size and industrialization. *The Quarterly Journal of Economics*, Août, v. 104, n. 3, pp.537-64.
- PALMEIRA, M., LEITE, S. (1998). Debates econômicos, processos sociais e lutas políticas. In: Costa, L.F., Santos, R.N. (orgs.) *Política e reforma agrária*. Rio de Janeiro: Mauad.
- PEREIRA, J.M. (2005). *From panacea to crisis: grounds, objectives and results of the World Bank's market-assisted land reform in South Africa, Colombia, Guatemala and Brazil*. Rio de Janeiro.
- POLANYI, K. (1978). A nossa obsoleta mentalidade mercantil. *Revista Trimestral de História & Idéias*, Porto, n.1, p. 7-20.
- POLANYI, K. (2000). *A grande transformação: as origens da nossa época*. 2éme ed. Rio de Janeiro: Campus.
- QUAN, J., LAHIFF, E., TAN, S.F. (2005). *Assessing the impact of major land reforms on livelihood opportunities for the poor*. New Directions in Impact Assessment Conference.
- RODRÍGUEZ, F. (2005). Sin exclusiones a las mujeres: reforma agraria ya! *Foro Mundial sobre la Reforma Agraria*, Valence.
- SARACENO, E. (2001). *La experiencia europea de desarrollo rural y su utilidad para el contexto latinoamericano*. Bruxelles: Commission Européenne.
- SARRIS, A. (2001). *O papel da agricultura no desenvolvimento econômico e na diminuição da pobreza: uma base empírica e conceitual*. NEAD.
- SACHS, I. (1995). Em busca de novas estratégias de desenvolvimento. *Revista de Estudos Avançados*, São Paulo, v.9, n.25, p. 29-63.
- SACHS, I. (2004). *Desenvolvimento humano, trabalho decente e o futuro dos empreendedores de pequeno porte*. Brasília: Sebrae/ PNUD.
- SEN, A. (2000). *Desenvolvimento como liberdade*. São Paulo: Cia. das Letras.
- SEN, A. (2002). How to judge globalism. *The American Prospect*, v.3, n.1, janv.
- SCHIFF, M.; VALDÉS, A. (1992). *The plundering of agriculture in developing countries*. Washington: World Bank.
- SHIVA, V. (2002). *Water wars*. South End Press.
- STIGLITZ, J. (2000). Distribuição, eficiência e voz: elaborando a segunda geração de reformas. In: Teófilo, E. (org.) *Distribuição de riqueza e crescimento econômico*. Brasília: NEAD.
- TAVARES, M. C. (1996). A questão agrária e as relações de poder no país. *Folha de São Paulo*. São Paulo, p.5.
- VÁZQUEZ, J.M. (1986). Justiça social. In: Silva, B. (coord.). *Dicionário de Ciências Sociais*. Rio de Janeiro: FGV.
- VEIGA, J.E. (1991). *O desenvolvimento agrícola: uma visão histórica*. São Paulo: Edusp/Hucitec.
- VEIGA, J.E. (1998). Pobreza rural, distribuição de renda e crescimento: a experiência brasileira. *Conferência Internacional sobre Distribuição de Riqueza, a Pobreza e o Crescimento Econômico*, Brasília.
- VEIGA, J.E. (2001). O desenvolvimento territorial no Brasil: do entulho varguista ao zoneamento ecológico-econômico. *Encontro ANPEC 2001*. Salvador: ANPEC.

VEIGA, J. E. (2002). Do crescimento agrícola ao desenvolvimento rural. In: Castro, A.C. (org.) *Desenvolvimento em debate: painéis do desenvolvimento brasileiro – II*. Rio de Janeiro: Mauad/BNDES, 2002.